

La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse

Le rendez-vous des villages

N° 105, septembre 2010

L'essentiel

Les aînés chez le sabotier	7
Cinq Québécois chez nous	9
L'accordéon de Sonia	10
Les candidats des cantonales	12
La Toullière, un quartier	22
Notre association est née	26



Musiques et danses à la Résidence	11
Les châtelains au Mont-Crosin	19



Edith et Fritz Winkler.

• Portrait

Fritz Winkler

Fritz Winkler est un parlementaire cantonal jurassien. Au sein du Conseil communal de la Baroche, il a repris le dicastère bâtiments et chemins communaux, police des constructions. Passionné de politique, il cultive aussi d'autres jardins...

Grand permis, une affaire du canton

Notre concitoyen a créé la section locale du PLR. Il la préside depuis 13 ans, et c'est elle qui l'a désigné candidat du village de Miécourt au conseil de la Baroche, où il a été élu tacitement en automne 2008. Or, on a beau être un vieux briscard de la politique, «la police des constructions, c'est le dicastère le plus sensible... avec celui de la police des chiens!» On croit volontiers Fritz Winkler, car dès qu'une affaire touche aux intérêts privés, cela devient délicat, et les décisions sont souvent contestées. Un exemple? «Les gens pren- >

Editorial

Les chasseurs jurassiens ne tireront pas de lièvres durant les cinq prochaines années. En effet, le Gouvernement jurassien a décidé d'instituer un moratoire pour permettre l'étude de différentes mesures qui doivent préserver cet animal, actuellement sur la liste rouge des espèces menacées de Suisse.

Les principales causes qui ont été mises en évidence pour expliquer le déclin de la population de ce Lagomorphe sont intimement liées à l'agriculture (fauches précoces et nombreuses des prairies, utilisation de produits phytosanitaires, mécanisation, intensification des cultures), au trafic routier (routes et chemins vicinaux), à la prédation par le Renard et les Corvidés, à la chasse, à d'éventuelles maladies et au braconnage.

Récemment, un groupe de travail a été nommé par le Gouvernement jurassien. Il doit plancher sur le sujet et apporter des idées dans le cadre d'un Plan d'action cantonal sur cette espèce. Les conclusions de ce groupe de travail, qui est formé de personnalités de l'administration, de la chasse, de l'agriculture, de la protection de l'environnement et qui est accompagné d'un biologiste, spécialiste du Lièvre brun, seront rendues publiques dans le courant de l'année 2011.

/mj/

→ nent des avocats! Où va-t-on?

La population doit comprendre. Nous sommes des politiciens de milice, pas des juristes!» Le Conseil est garant de la loi sur le plan local. Tout projet de transformation ou de construction, même minime, exige une demande de permis. Et si un point du règlement ne convient pas à un particulier, «il faut qu'il sache qu'une demande de dérogation susceptible d'être octroyée par les services de l'Etat est une procédure longue et indécise». Qu'on se le dise! Et Fritz Winkler d'expliquer la différence entre le grand et le petit permis.

Une construction nouvelle, une villa par exemple, ou même la modification d'une ancienne ferme doivent être enregistrées comme grand permis et transmises au canton, qui les gère. La difficulté en l'espèce est d'obtenir des requérants un dossier complet et conforme, avec un extrait cadastral récent du géomètre – les plans du géoportail n'étant pas valables. Une fois le permis délivré, à charge de la Commune de contrôler la bienfaisance des travaux.

Petit permis à la commune

En revanche, construire une annexe, une petite fenêtre ou un avant-toit ne nécessite qu'un petit permis, qui est de la compétence du Conseil communal, ce pour autant que le projet n'excède pas 100 000 francs ou 100 m². Il incombe alors au Conseil d'en assurer la responsabilité jusqu'à la fin des travaux. Le maître d'ouvrage doit signer le plan de situation et sera tenu de le respecter. «Il y a eu beaucoup de demandes de petits permis aux débuts de la nouvelle commune. Par la suite, la crise a calmé la fièvre...»



Scrutateur au Parlement. Photo Roger Meier.

Difficile de surveiller toute la Baroche en cas de constructions sans permis? Non, car chaque conseiller est responsable s'il y a des constructions illicites. Mais cela se fait à la bonne franquette: «On passe chez les gens et on leur demande de publier...» La procédure est simple: publication par écrit adressée aux voisins directs, et affichage sur le panneau officiel de la Baroche situé devant l'école de Miécourt. Le délai d'opposition est de dix jours seulement. L'extrait cadastral coûte 68 francs, et les émoluments de la commune 70 francs, s'il n'y a pas de frais particuliers.

Actuellement, on applique encore les

Nous sommes des politiciens de milice, pas des juristes!

anciens règlements de construction des villages. Il n'est pas jugé prioritaire de les unifier - le plus récent, celui de Miécourt, date de 2004. A terme, lorsque le plan d'aménagement local (PAL) de Charmoille aura été accepté, le Canton demandera un PAL de la Baroche. En suite de quoi il

y aura alors à s'atteler à un règlement de construction unifié pour toute la Baroche. Logique.

Conserver, oui, mais en souplesse

Telle l'ASPRUJ, les associations de protection du patrimoine s'inquiètent de la disparition des anciennes fermes et de l'habitat ancien dans nos villages. Qu'en pense notre conseiller? «Je tiens à dire que la Commune a le devoir d'aider les concitoyens. De leur faciliter la tâche quand ils construisent ou désirent s'établir dans la Baroche. Bon, c'est vrai, l'acheteur d'une ferme à rénover a souvent méconnaissance du cachet de cette dernière. Or, maintenir en l'état une ferme immense pénalise le propriétaire. Pour s'en sortir, il n'a guère d'autre choix que de déconstruire. S'il y a trop de contraintes pour rénover, cela tend à décourager les acquéreurs. On se plaint que la campagne meurt. Il faut savoir ce que l'on veut... Si on continue, on risque de devenir une réserve d'Indiens. Il faut trouver un compromis. Les associations protectrices du patrimoine ont la réputation d'être dures. Il leur faut montrer un peu de souplesse, un peu de dialogue...»

Les bâtiments selon les moyens

La Commune doit gérer une dizaine d'appartements ou autres qui lui appartiennent pour l'ensemble des villages. «On est bientôt une agence immobilière! s'exclame le conseiller.»

Le Conseil a pris la décision de principe de rénover ces biens communaux après le départ des locataires, «cela évite les histoires avec les nouveaux locataires...»

Il y a une étude en cours pour la réfection de la halle de gym et des installations sanitaires de l'école de Miécourt. C'est un chantier qui presse, évidemment, mais en la matière «le Conseil agit selon les liquidités de la trésorerie. La rénovation d'un bâtiment communal passe par l'augmentation de la dette, alors que l'épuration doit s'autofinancer.» La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a...

Le dossier AFS avance...

La Commune vient d'obtenir du canton le permis de construire pour la réfection des chemins communaux de Miécourt. Selon le règlement des améliorations foncières simplifiées (AFS), les propriétaires fonciers contribuent beaucoup aux réfections. Les dernières oppositions seront réglées d'ici à la fin de l'année. Toujours dans le cadre de ce règlement simplifié, à noter le projet à l'étude d'une piste cyclable qui partira de la ferme Wenger en direction de la jonction du chemin du Fâtre avec le village d'Alle. Attendu à l'horizon 2012/2013, cet aménagement complètera judicieusement le réseau existant, et notamment la desserte de Charmoille via Miserez, dont on vient de recevoir le permis

et qui sera réalisée cet automne encore. Va-t-on vers un remembrement parcellaire total? Le conseiller reste circonspect: «C'était surtout nécessaire dans les villages limitrophes de la Transjurane à l'époque de sa construction. Et puis, les agricul-

Le remaniement? Les agriculteurs se sont arrangés entre eux...

teurs l'ont fait entre eux, leur remaniement, un remaniement artificiel, en quelque sorte...»

La Baroche est à la peine

Comment Fritz Winkler imagine-t-il le développement la Baroche? «Il y a des artisans dans tous les villages. Ce serait l'idéal d'augmenter dans notre nouvelle entité un petit artisanat dérivé de l'horlogerie. Quant aux commerces, on est mal lotis, il

faut le reconnaître. L'idée ne serait pas mauvaise de mettre à disposition des locaux de la Commune, quand il y en a, comme cela se fait ailleurs dans certains villages du Jura.»

La croissance de la Baroche passe-t-elle par le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP), ce dernier joue-t-il son rôle de levier? Fritz Winkler est mitigé: «L'action du SIDP, c'est bien pour l'industrie, mais il ne faut pas se leurrer, cela signifie une perte d'autonomie pour les communes...»

L'administration s'adapte

Le conseiller communal représentant de Miécourt avait déjà siégé dans un exécutif de village, à Charmoille, et dans le même dicastère que celui dont il s'occupe à présent. «Depuis la fusion, le métier de conseiller communal est devenu plus intéressant, plus gratifiant. Il y a plus de volume de travail...» Le rythme de travail s'est accéléré, l'administration de la Commune a mis >



Fritz Winkler, dans la salle du Parlement. Photo Marie-Jo Clerc.

→ du temps pour prendre ses repères. Elle a trouvé maintenant son rythme de croisière.

Parlementaire

Député au Parlement jurassien, Fritz Winkler arrive à la fin de son mandat, après avoir siégé 15 ans et 3 mois. Il ne pourrait plus se représenter. Il aura participé pendant dix ans aux travaux de la Commission de gestion et des finances où, comme il dit, «on est au cœur des problèmes». Et les problèmes en l'occurrence, ce n'est pas ce qui manque. «Les finances cantonales sont pires que lors de mes débuts. Le déficit de l'Etat est maintenant structurel, c'est plus grave.» Que faire? Une première solution: réformer le Parlement. «A ce sujet, j'ai d'ailleurs lancé un postulat qui sera débattu lors de la session de septembre.» Personnellement, il se déclare favorable à une réduction du nombre de parlementaires. «Et puis, il y a beaucoup trop de paperasserie! On ferait des économies à payer un ordinateur portable à chaque député, comme à Genève. Et qu'on ne me dise pas que les gens ne maîtrisent pas! Même les agriculteurs en ont besoin pour leur exploitation...» Par ailleurs, le député ajoulot, homme d'ordre, a toujours été sensible aux

questions de sécurité. Il déplore que les gendarmes de proximité aient été sacrifiés sur l'autel des économies. «Il n'y en a plus. Je comprends les contraintes budgétaires. Mais le rapprochement avec la population devient plus difficile...»

Fritz Winkler est un adepte inconditionnel des questions orales: «On peut régler beaucoup de problèmes. On peut faire bouger les choses dans les services immédiats...»

De la route à la frontière

A décrire les mandats politiques de Fritz Winkler sur les plans cantonal et régional, on en oublierait les autres facettes de sa vie. Sait-on qu'il a commencé par rouler sa bosse sur trois continents en tant que chauffeur de poids lourd? 40 tonnes. Oui, Monsieur! En 1974/5, il a taillé la route au Moyen-Orient (Iran, Irak, Arabie saoudite) et en Afrique du Nord. Ensuite, jusqu'en 1978, il a sillonné l'Europe: Berlin – Lisbonne – Porto. En 1982, en tant qu'agent de sécurité de la douane dans les avions, il a voyagé dans le monde entier.

Sa profession, justement: garde-frontière: 31 ans de métier. Fritz a suivi l'école de Liestal, qui a débuté le 2 janvier 1979. S'est ensuivi un stage à Morgins, jusqu'à fin mars 1980. Cette année-là, celle de son mariage avec Edith (née Witschi), il a été muté au Col-des-Roches, puis à Biaufond. Son logement de service se trouvait à La Rasse, éloignée de 1,5 km du poste. «Il y avait la maison, le jardin, la forêt, le Doubs, c'est tout. Pas de télé. C'est là qu'est née notre aînée, Gladys. A Biaufond, on faisait tout: le dédouanement commercial – des produits horlogers et du bois essentiellement – à l'export et à l'import.

Le chef de poste était même responsable de la Poste! J'y suis resté une année: ça a été mon poste préféré!»

Affecté à Charmoille d'avril 1981 à 1993, Fritz est alors promu au poste mobile de Porrentruy jusqu'en 2003, où il rejoint le poste Lucelle – Miécourt. Enfin, dans le cadre de la nouvelle restructuration de la Douane, il est nommé chef d'engagement au poste mobile de Porrentruy, qui comprend 44 agents pour couvrir 130 km de frontière.

Le rêve d'être paysan

Chaque être humain a son domaine de prédilection. Notre concitoyen de Miécourt aurait voulu être paysan. Cela ne s'est pas donné, mais il a su concrétiser ce rêve de jeunesse. Dès l'année 1992 où il a construit sa maison à Miécourt, il y a prévu une annexe servant à la fois d'étable, de hangar et d'établi. Il vient de se pro-

Fils de paysan, je me suis équipé comme un petit paysan

curer un autre tracteur, plus puissant que le précédent, pour tirer les machines de fenaison. «Je me suis équipé comme un petit paysan. Je suis fils de paysan, j'ai toujours aimé la nature. J'éleve des moutons, des chèvres, des lapins, des poules. Le dernier hiver a été catastrophique pour les abeilles, mais j'ai pu remonter de 3 ruches à 12.» Ce tableau bucolique englobe aussi un grand jardin potager, et un verger qui lui permet de distiller l'incroûtable damassine et une spécialité maison: la pomme-noisette. Cet homme est toujours actif, on le verra rarement sans un outil à la main. Ainsi prépare-t-il activement sa retraite, qui viendra en novembre 2011.



Il a roulé sa bosse sur trois continents.



Dans son verger en face de la maison: le bonheur est dans le pré.

Fritz aime aussi faire de la menuiserie dans son atelier, qui comprend toutes les machines nécessaires. Cette occupation et l'équipement disponible ont sans doute influencé son fils Erwann, menuisier lui-même, ayant accédé à la formation d'ingénieur constructeur du bois. Son aînée a une formation d'avocate et sa secon-

de fille, Marjory, a recommencé des études dans le social.

Savoir se battre

Fritz Winkler a son franc-parler. Quand il n'est pas content, ça s'entend: le ton monte assez vite en volume dans les aigus. Il convient alors de laisser passer l'orage, et de repren-

dre la discussion plus tard, quand sa bonhomie naturelle aura repris le dessus. C'est le caractère du bonhomme: il faut s'y faire... Cela dit, son portrait serait incomplet si l'on ne mentionnait pas la façon exemplaire qu'il a de se battre contre un cancer. Quand les premiers symptômes sont apparus en 2002, il n'en a pas fait mystère. C'est sa manière à lui de faire face. Un lourd traitement l'en avait guéri. Il y a eu une récurrence en novembre 2009. Il a dû se mettre en congé maladie et recommencer une chimio qui s'est poursuivie jusqu'en avril dernier, et des séances de rayons à Bâle jusqu'à fin juillet. Le résultat du dernier contrôle dit que la maladie n'est pas vaincue. Une nouvelle série de chimio va reprendre. «C'est important d'avoir des occupations, de m'occuper l'esprit pour ne pas y penser, avoue-t-il.» /fw/jlm/

Assemblée communale du 24 juin

Présidée par Alain Gerster, l'assemblée était formée de trente-quatre citoyens de La Baroche. La Coupe du Monde de football et les premières chaleurs estivales étaient manifestement passées par là...

Comptes 2009

Christiane Blaser, caissière communale, a présenté les comptes 2009, qui bouclent avec un déficit de 31 671 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 58 718 francs. Il avait été difficile d'établir le premier budget pour la nouvelle commune, ce qui explique largement l'écart entre les deux montants. Lors de son rapport, Jean-Maurice Maître, fiduciaire et réviseur des comptes, a rappelé que les comptes 2009 étaient plus favorables

que le budget notamment en raison de produits extraordinaires qui ne se renouvelleront pas, en particulier le fonds de la fusion, 750 000 francs, dont 250 000 francs ont été affectés à des amortissements divers. Les actions des FMB dont la commune est propriétaire, jusque-là portées à leur valeur nominale au bilan, ont été réévaluées à leur valeur de cotation, ce qui a engendré une plus-value de 48 000 francs. Jean-Maurice Maître a de ce fait insisté sur la nécessité d'établir à brève échéance un plan financier sur cinq ans. Les comptes ont été approuvés par trente voix sans opposition.

Aménagements divers à Miécourt

Au point 3 de l'ordre du jour, des crédits importants ont été votés concernant trois secteurs du village

de Miécourt où coule l'Allaine, soit du pont du Cornat au pont de l'école (947 000 francs), puis du pont du Morimont au Carrefour Sur les Clos (487 000 francs) et enfin jusqu'à la station FMB (513 000 francs). Quelques-uns des travaux prévus ont été planifiés pour des raisons d'opportunité. Les FMB poursuivant l'enfouissement des lignes électriques, la commune profite de ces travaux pour notamment remplacer des conduites d'eau vétustes, par exemple celle qui passe près de l'école primaire de Miécourt, et changer ou ajouter de l'éclairage public.

Certains travaux se révèlent également nécessaires. Ainsi, de nombreux collecteurs d'eaux usées sont en mauvais état et doivent être remplacés. Il s'agira également de séparer les eaux claires et pluviales des eaux usées qui, si elles sont mélangées, altèrent le >

→ fonctionnement des stations d'épuration. Les ponts du Cornat et de l'École seront reconstruits de façon à supporter une crue centennale; le lit de la rivière sera élargi et on laissera libre cours à la nature pour se développer au centre de la rivière. On se souvient que la zone avait été inondée en août 2007.

Financement des travaux

S'agissant du financement des travaux, Joseph Adatte a rappelé que la commune dispose de fonds de réserve constitués année après année, puisque le service des eaux doit s'autofinancer. Une partie de la facture des consommateurs est ainsi mise en caisse pour servir en temps utile aux travaux nécessaires au renouvellement du réseau. Des subventions seront également allouées de la part de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) et de la Confédération, tandis que diverses institutions (par exemple Fonds suisse, Patenschaft) seront sollicitées.

La facture finale restera donc supportable pour la commune. L'assemblée s'est prononcée favorablement sur les trois crédits qui lui ont été soumis, lesquels ne prennent pas en compte d'éventuelles subventions.

Rénovations

La commune de La Baroche devient une agence immobilière, puisqu'elle

est propriétaire d'une quinzaine d'appartements et autres locaux dans les cinq villages.

La décision a été prise de rénover peu à peu le patrimoine immobilier et de profiter des vacances, pour éviter des nuisances aux locataires, lesquels pourraient réclamer des indemnités. L'appartement situé dans le bâtiment communal de Miécourt, d'une surface de 120 m², est extrêmement vétuste. La cuisine date des années cinquante; les installations électriques ne respectent pas les normes. Comme il est libre depuis quelques mois, il sera complètement refait pour correspondre aux standards d'aujourd'hui et attirer de futurs locataires. Une famille s'est d'ores et déjà montrée intéressée à s'y installer une fois les travaux, estimés à 70 000 francs, réalisés.

Suppression du poids public d'Asuel

Le poids devenait dangereux. Il ne servait déjà plus et était d'autant moins utile que le poids public de Charmoille a été totalement révisé dernièrement.

A un particulier qui s'interrogeait sur la préservation de ce témoin de l'histoire locale, le Conseil a répondu qu'il s'était approché de l'Association des vieilles traditions à Grandfontaine, qui a décliné la proposition qui lui était faite de conserver la balance dans son musée. Celle-ci sera donc

détruite. L'ancien poids public de Miécourt attend quant à lui de trouver une place au Château.

Divers

Les citoyens ont fait part de leurs diverses préoccupations lors du dernier point à l'ordre du jour. L'Allaine au niveau de Miécourt peut être curée – les autorités disposent d'une autorisation depuis les inondations de 2007 – et les herbes hautes coupées dans une certaine mesure. Quoi qu'il en soit, elles ne devraient pas aggraver une éventuelle crue. Le Conseil communal veillera à un entretien approprié.

Une proposition visant à demander au Conseil communal d'étudier un regroupement de l'administration communale sur un seul site à Miécourt a été refusée.

Le Conseil communal a indiqué qu'en dépit de tous ses efforts pour trouver un emplacement dans la commune, il était apparu que le comité du SHC La Baroche souhaitait aménager son nouveau terrain à Cornol. Un conseiller communal de la Baroche sera toutefois membre du groupe de travail pour mener à bien les réflexions sur la création du nouveau centre.

Quant à la sortie des aînés, elle est organisée cette année par un groupe de dames, sur délégation du Conseil communal. L'assemblée a été levée à 22h 15.

/gw/

Publicité

RAIFFEISEN

Horaires des guichets

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Bonfol	09.00-11.00 14.00-17.00	09.00-11.00 14.00-17.00	09.00-11.00 FERME	09.00-11.00 14.00-18.00	09.00-11.00 14.00-17.00	FERME
Cornol	09.00-11.00 14.00-17.00	09.00-11.00 14.00-17.00	09.00-11.00 FERME	09.00-11.00 14.00-18.00	09.00-11.00 14.00-17.00	FERME
Courgenay	8.15-11.45 14.00-17.00	8.15-11.45 14.00-17.00	8.15-11.45 14.00-17.00	8.15-11.45 14.00-18.00	8.15-11.45 14.00-17.00	FERME
Miécourt	FERME 15.00-17.00	FERME 15.00-17.00	FERME	FERME 15.00-18.00	FERME 15.00-17.00	FERME

• La Baroche

Sortie des personnes âgées



Les aînés de la Baroche se sont installés dans les bancs du Parlement. Photo Marie-Jo Clerc.

Nous sommes le mardi 6 juillet, peu après 13 h 30. Une trentaine d'aînés de la Baroche prennent place à Miécourt, puis à Charmoille, à bord du car qui les conduira à Delémont pour visiter le Parlement jurassien.

M. Fritz Winkler, député, nous fait découvrir ce haut lieu du canton en compagnie de la secrétaire du Parlement, Mme Nicole Roth. La salle où les parlementaires siègent une fois par mois est confortable. C'est là, au-dessus des anciennes prisons, que se prennent toutes les décisions importantes du Canton du Jura. Notre guide nous en explique le fonctionnement. Tout le monde est intéressé, et même impressionné. Une coïncidence: en 2010, le Parlement a pour président un habitant de la Baroche, M. Michel Juillard. Il fait très chaud, et nos accompagnatrices nous servent un rafraîchissement à la cafétéria.

L'étape suivante est Cornol. Nous y avons rendez-vous avec le dernier sabotier de Suisse, M. André Gagnat, gardien de ce métier presque disparu. Nous sommes émerveillés de sa dextérité à transformer une simple

bûche de bois en un sabot bien façonné et élégant. L'atelier est en fonction depuis 1929 avec les mêmes machines, qui sont toujours d'actualité. Des milliers de sabots y ont été fabriqués, dans de nombreuses essences. Les plus légers sont en séquoia, mais l'aulne est le bois le plus utilisé. Nous quittons l'atelier, des copeaux dans les cheveux et dans les sacs, avec l'impression d'avoir remonté le temps. Le Musée du sabot a été créé en 2009. Une visite s'impose. Nous y découvrons toutes sortes d'outils qui servent à la fabrication: l'herminette, la rouanne, etc. Plusieurs modèles de sabots exposés nous intriguent, comme par exemple ceux du contrebandier, dont le dessous est à l'envers, ou encore le presse-choucroute. Nous pouvons y voir également le contrat d'apprentissage daté du 1er décembre 1920 du fondateur de la saboterie, M. Marcel Gagnat (1898-1986), dont l'actuel exploitant est le douzième et dernier enfant.

A la halle de Charmoille nous attendent les aînés qui ne nous ont pas accompagnés à Delémont et une heureuse surprise: la présence parmi nous de M. Henri Schaffner,

de la Combe, qui fête en ce jour du 6 juillet l'entrée dans sa centième année. L'apéro est servi dans une salle bien décorée. Monsieur le maire adresse un salut cordial à tous, et particulièrement à M. Schaffner. Un délicieux repas nous est servi. Puis, M. Veya, représentant des autorités cantonales, rend hommage à M. Schaffner, bien alerte malgré son âge. Il n'y a pas si longtemps qu'il coupait encore du bois à la tronçonneuse! «Nous devons renforcer les liens entre les aînés et les jeunes, dit M. Veya, nous avons besoin de votre sagesse et de votre expérience.» Après la remise d'un cadeau à M. Schaffner, la fanfare de Saint-Brais/Montfaucon lui donne une aubade, suivie d'une production d'un cor des Alpes. La soirée se poursuivra au son d'un accordéon, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

Quelle magnifique journée de découverte et de convivialité! Les aînés adressent un grand merci aux autorités de la Commune de La Baroche et aux organisatrices: Aimée, Caroline, Catherine, Christiane, Cornélia, Dominique, Edith, Elisabeth, Marie-Jo, Miquette.

Le mot du maire

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma pleine satisfaction concernant les décisions de l'assemblée communale du mois de juin dernier. Tous les crédits soumis à son approbation ont passé la rampe, ce que je considère comme une marque de confiance témoignée au Conseil communal.

Il y a du nouveau sur le plan de l'école. L'ouverture d'une crèche est actuellement à l'ordre du jour. La demande existe dans la Baroche et elle est même pressante. Cette structure manque à notre cercle scolaire, c'est un complément nécessaire. Or, le Département de l'Education nous a octroyé dix places. Nous allons étudier dès cet automne les solutions les mieux adaptées pour satisfaire ce besoin.

Avant de démissionner de son poste de secrétaire de notre commune, Madame Christel Ordinaire a fait un superbe travail de classement des archives des cinq communes. Il reste à terminer une partie de la tâche de rassemblement des pièces officielles. Un tri plus sélectif sera opéré ensuite pour plus d'efficacité. Enfin, il y aura mise en conformité de l'archivage selon les nouvelles directives cantonales.

L'administration communale va être réorganisée après le départ de cette secrétaire. Il n'y aura pas d'augmentation d'effectif, mais une nouvelle répartition des tâches entre les trois personnes qui restent, assortie d'une augmentation de leur temps de travail respectif.

L'assemblée communale prévue en août pour passer divers règlements communaux a été reportée au début de l'automne, la consultation cantonale ayant pris quelque retard.

Le triage forestier va être restructuré à la suite de la suppression d'un poste en Ajoie. Les Foyards (Alle, Vendlin-

court, Coeuve) et les Etangs (Bonfol, Beurnevésin) seront regroupés en un poste de garde. Le triage actuel de la Baroche compte lui aussi un poste. Des négociations sont en cours pour une fusion de ces trois triages en un seul, avec deux gardes. Rappelons qu'il y a délégation de compétence entre le responsable des forêts - votre serviteur en l'occurrence - et la commission de triage constituée d'un membre par commune.

Notre collègue Maurice Fleury vient de faire valoir son droit à quitter ses fonctions au sein du Conseil communal pour la fin de l'année 2010.

Notre conseiller a été jusqu'à présent responsable du dicastère du cercle scolaire de la Baroche et des manifestations, des services de la sécurité des usagers, ainsi que de la gestion des déchets. Je regrette le départ à mi-mandat de Maurice Fleury. Il a su convaincre l'opinion de la Baroche du bien-fondé de la fusion des communes, et depuis lors il a contribué fortement à le crédibiliser. C'est un homme ouvert, loyal, pondéré: un sage, qui a toujours travaillé dans le but d'obtenir les meilleurs compromis. Au nom du Conseil communal, j'adresse mes vifs remerciements à Maurice Fleury et lui souhaite une heureuse retraite politique.

Nous te disons merci, Maurice, et heureuse retraite politique!

Selon la convention de fusion des communes, son successeur pour la fin de la période doit être choisi parmi les citoyens du village de Fregécourt. /jpg/jlm/

La Rédaction du Journal La Baroche s'associe à l'hommage rendu à M. Maurice Fleury. Elle le remercie vivement de son engagement sans faille pour son village et pour la commune fusionnée. Ce sont ses fleurs qui seront contentes du temps supplémentaire qu'il va leur consacrer!

Publicité

UNE PRISE POUR TOUT...

- Radio
- Télévision
- Internet
- Téléphone

Télé-réseau CABLOTEL

Tél. 079 444 78 25
catv.cablotel@ajoie-net.ch

Cinq Québécois débarquent à Miécourt!

Le point de départ: une famille de la ville de Québec, les parents et leurs trois enfants qui rêvent d'un voyage en Europe, et une famille de Miécourt dont un des deux jeunes athlètes fait un camp de hockey à Québec. Un site Internet d'échange de maisons et quelques courriels plus tard, nous voici tous organisés pour les vacances d'été 2010.

La famille québécoise: Anne et Jocelyn, Émilie, 15 ans, Charles, 11 ans et Isabelle, 8 ans. Nous avons d'abord rencontré Roland et Jeannette sur le quai de la gare de Laufon en fin de journée, le 5 juillet. Nous nous sommes reconnus tout de suite, même si on ne s'était jamais vus! Évidemment, nous comprenons très bien le français parlé par nos hôtes, mais eux, parfois, ont le regard perplexe... Il semble que nous ayons un léger accent québécois! Ils sont vraiment très gentils et charmants et nous conduisent à notre nouvelle maison de Miécourt, chez Laurence, Yves, Antonio et Nelson. Malgré la fatigue du voyage et le décalage horaire, nous trouvons tout beau, tout bon, comme vous dites chez vous. La maison des



Isabelle et Charles, encadrés de leur grande soeur Emilie et Anne, leur maman, sur l'esplanade du château de Porrentruy.

Chiquet, le village de Miécourt, les routes étroites, les vaches avec leur cloche au cou. La première impression est SUPER COOL, comme on dit chez nous!

Au lever le premier matin, je dis à Jocelyn qu'il faut trouver l'horloge qui sonne chaque quinze minutes dans la maison pour la débrancher le temps des vacances. Il me répond: «Mauvaise nouvelle, c'est l'église qui sonne... Je ne sais pas qui appeler pour débrancher les cloches...» Oups! Nous avons passé huit jours à Mié-

court et les environs. Dix kilomètres de trottinette, plusieurs descentes de tobroule, le nouveau toboggan de la piscine de Delémont, le lac de Bienne, le château de Porrentruy, le magasinage de montres suisses, le chalet au bord du Doubs avec Rose-Marie, Ernest et Yves: vraiment, des journées bien remplies et très agréables. Toujours, nous avons hâte d'être de retour à Miécourt pour nous relaxer et boire une bonne bouteille de vin après la journée d'activités.

Tous les soirs, nous pouvions apprécier et goûter la quiétude de Miécourt. Charles cueillait un gros bol de framboises pour le dessert, Émilie flânait dans le spa et Isabelle allait visiter Roland, Jeannette, les 3 beaux chiens et les gros lapins. Nous avons adoré le calme, la gentillesse des passants qui nous saluaient, la beauté des paysages, les maisons joliment fleuries, le fameux chocolat, le fromage, le vin suisse, et même le son des cloches qui nous rappelait que le temps passe trop vite quand on est en vacances dans un endroit magnifique!!! Merci de votre hospitalité!



Emilie, Isabelle, leur papa Jocelyn, et Charles ont testé la trottinette jurassienne.

• Charmoille

Les rêves de Sonia



Sonia, en train d'interpréter «L'eau vive», de Guy Béart.

Comme chaque année, Sonia, 12 ans, est partie cet été en vacances au Portugal, dans un petit village situé au nord de Montalegre. Elle y a retrouvé ses cousins et la parenté de son père, qui l'y avait déjà précédée. L'accordéon de Sonia a été le premier bagage placé dans la voiture paternelle, elle y avait veillé comme sur un trésor. Là-bas, à Castanheira da Chã, ce fut la fête quand elle en a joué. Tout le village s'est attroupé, a chanté et dansé. La joie des retrouvailles brille encore dans ses yeux d'adolescente. A chaque fois, la famille a partagé son séjour entre la maison du père et celle de la grand-mère paternelle à Lisbonne, à 500 km au sud. Beaucoup de gens là-bas savent le français, mais Sonia a parlé la langue du pays, et ce avec d'autant plus de faci-

lité qu'elle la pratique en famille. De plus, l'adolescente suit depuis quatre ans les cours de l'école portugaise dispensés par Mme Elisa Monteiro, et a obtenu récemment la note maximum à un examen important. Sans doute a-t-elle rapporté parmi ses souvenirs de vacances quelques partitions de folklore portugais. Car Sonia aime «cette musique entraînante qui fait danser». Si nécessaire, Sylvie Caillet, sa professeure, transcrira pour clavier à touches les airs traditionnels imprimés pour clavier à piano... Ce n'est pas tout. Il se trouve que le groupe du Jura «Andorinhas-de-Portugal» (Les Hirondelles) a besoin d'un(e) accordéoniste. Un rendez-vous a été fixé pour en discuter. Sonia se verrait bien en costume traditionnel... La musique, c'est quel-

que chose d'important pour elle: elle fait aussi partie du groupe vocal «Alphapresto». Elle désire progresser, et pas que sur l'instrument...

Le papa de Sonia, Joao Marques Garcia, est venu en Suisse en 1982. Depuis une quinzaine d'année, il travaille dans une charpenterie à Courtemaîche. Dans l'intendance aux Cerisiers, Edith, sa maman, est née dans une famille d'agriculteurs, les Laurent, de Charmoille. C'est là que la famille s'est établie. Styve, le fils aîné, 18 ans, est lycéen. Plus tard, Sonia aimerait devenir maîtresse d'école... et enseigner aussi le portugais!

Une manière harmonieuse de marier ses deux cultures natales...

/smg/emg/jlm/

• Charmoille - Résidence Les Cerisiers

Fête des musiques populaires

Pour sa seconde édition consécutive, le Festival de musiques et de danses s'est déroulé sur une seule journée, le dimanche 4 juillet dernier. Un grand succès. Voici des images de quelques moments forts saisis en fin d'après-midi.



«Alphapresto», en effectif réduit, face à un public enthousiaste.



Des évolutions mettant en valeur la beauté des exécutantes et la richesse des parures.



Andorinhas - de - Portugal, «Les Hironnelles».



Le «Trio Mélodie» invite les spectateurs aux joies du bal populaire.

Cantonales 2010

Les électeurs et électrices jurassiens sont appelés aux urnes pour élire les députés du Parlement et les cinq membres du Gouvernement. Le premier tour aura lieu le 24 octobre prochain. Dans la Baroche, deux députés sont au terme de leurs mandats: Michel Juillard et Fritz Winkler. A l'heure où nous bouclons, six candidats se déclarent en lice.



David Balmer

47 ans

Notre concitoyen de Miécourt se lance dans la bataille des législatives cantonales. David Balmer est chef d'une entreprise de menuiserie générale et formateur. Il emploie avec un associé dix-sept personnes. Il désire à ce propos contribuer à ce que le canton intensifie son soutien aux petites PME formatrices, et sauvegarde la formation des apprentis dans l'intérêt de l'artisanat et de l'emploi. C'est là sa première motivation.

La seconde, qu'il met en pratique aussi dans sa profession, c'est d'agir dans un cadre respectueux de l'environnement. «La nature, c'est pour moi un cheval de bataille, j'ai cette fibre-là...»

David Balmer a été conseiller communal à Miécourt pendant quatre périodes, de 1993 à 2008, actif dans le dicastère des eaux. C'est ainsi qu'il a participé à la réalisation du réservoir

intercommunal et station de traitement, ainsi qu'à la modernisation du réseau d'eau de la Baroche.

Présenté sur la liste du parti libéral-radical, il fait preuve d'humilité. «Je ne suis pas né dans une famille politicienne. Si je suis élu, ou si j'obtiens une suppléance, je vais d'abord apprendre le métier de député.»

L'attractivité de la Baroche, c'est la nature, le paysage, la tranquillité. Il faut y amener des contribuables, et pour cela développer les zones d'habitat, maintenir les services existants, en développer d'autres. Si les gens viennent s'établir, cela va recréer aussi des services... L'essentiel est de convaincre, il n'y a pas de solution-miracle... Il note à propos de tourisme que notre région manque de signalisation sur des tracés pourtant fréquentés.

Le décloisonnement du Jura ne va pas doper son économie. Notre candidat député n'y croit pas, mais selon lui, les choses changent vite. «Mieux vaut se laisser plusieurs pions et de ne pas partir sur une seule option.»

Le tempérament de David Balmer le porte à agir dans le concret, et à suivre les dossiers jusqu'à leur aboutissement. Il n'aime ni le folklore, ni le clientélisme.

/db/jlm/



Christophe Berdat

50 ans

Elu député au Parlement jurassien en 2006, Christophe Berdat se présente à nouveau sur la liste socialiste. Notre concitoyen est enseignant spécialisé au collège Thurmann. Avant son mandat cantonal, il avait passé 7 ans comme conseiller communal de Miécourt – il a notamment été vice-président du comité de fusion, jusqu'à l'entrée en souveraineté de la nouvelle entité communale. La commune fusionnée, «c'est une première réflexion, un premier pas vers une taille critique, où les énergies des gens qui s'engagent seront mieux récompensées».

En tant que parlementaire, il siège dans la commission Formation et Enseignement, qui prépare actuellement une loi sur la langue française, ainsi qu'une loi sur le sport et l'éducation physique. Il est également membre suppléant de la Commission de gestion et des finances (CGF).

Au sein du législatif cantonal, peu de dossiers concernent la Baroche (il faudrait plus de représentativité), mais l'accès aux chefs de services se révèle très utile, s'il y a des questions, s'agissant des problèmes de routes, notamment.

Christophe Berdat fonde de grands espoirs sur les futures liaisons par la route et le rail: «Nous sommes au cœur de l'Europe. On va se retrouver aux portes de Paris, et réciproquement! Notre site privilégié a tout à y gagner: tournons-nous vers la France et vers l'Allemagne.» Le député s'affirme pro-européen, et observe avec intérêt le traitement des propositions de l'AIJ (Assemblée interjurassienne).

Quant au développement de la Baroche, notre parlementaire le voit surtout dans le tourisme vert. «Le tourisme est une industrie. Il y a ici un potentiel énorme, grâce à notre cadre de vie idyllique et au savoir-faire des gens d'ici.»

Les jeunes étudient et s'en vont travailler ailleurs, certes, «mais ils se créent des réseaux, et cela nous profite aussi, car les distances sont de plus en plus courtes». /cb/jlm/



Jean-Pierre Gindrat

57 ans

Jean-Pierre Gindrat a accepté de se porter candidat à la députation cantonale sur la liste du parti PDC.

Notre concitoyen de Pleujouse est une personnalité bien connue des Ajoulots. A l'âge de vingt ans déjà, il entrait au Conseil communal de Pleujouse. Il en a été le secrétaire caissier de 26 à 49 ans, puis le maire, de 51 à 55 ans. Il préside depuis le 1er janvier 2009 l'exécutif de la commune de la Baroche. Ses années de pratique à divers échelons lui confèrent une connaissance approfondie de tous les rouages de la politique.

Buraliste-facteur de l'Office postal de Pleujouse-Fregiécourt (1977 - 2010), et plus récemment facteur suite à la fermeture du bureau, Jean-Pierre Gindrat a l'occasion de côtoyer régulièrement toute la population de la Baroche: il en connaît aussi bien les soucis que les aspirations.

S'il s'engage en politique, c'est plus généralement par intérêt pour la cause publique, qu'il a toujours aimée. Il se rend compte qu'en tant que maire d'une commune plus grande, il est beaucoup plus écouté. On analyse ses réactions, on lui pose des questions, on attend beaucoup de lui.

Sa candidature est motivée par sa volonté de poursuivre la défense des intérêts de l'Ajoie, car selon lui, notre région doit accentuer son développement économique. Le district de Porrentruy offre bien des disponibilités en fait de zones industrielles. Il faut les exploiter, et ne pas tout concentrer sur Delémont, déjà saturé et obligé d'en créer de nouvelles.

Le magistrat de la Baroche se déclare sceptique concernant la question d'un canton à six communes. Selon lui, le canton du Jura aurait plutôt intérêt à intensifier ses relations avec les cantons de Berne et de Bâle. Jean-Pierre Gindrat approuve par principe toutes les ouvertures, tous les décloisonnements possibles, à condition qu'ils soient négociés et que chacun y trouve son compte. /jpg/jlm/

Publicité

RWB HOLDING SA

Une équipe d'ingénieurs
au service de l'Homme
et de l'environnement

www.rwb.ch - CH - 2900 PORRENTUROY

Publicité

MEUBLES **Rais** DEVELIER

**Spécialiste
LITERIE
pour le Jura**

bico OF SWITZERLAND TEMPUR MATELAS ET ORIENTERS COLLEGEUM DE LA PROSDOM Elite LITERIE D'EXCEPTION

www.meubles-rai.ch



André Kocher

55 ans

André Kocher, notre concitoyen de Fregiécourt, présente sa candidature à la députation sur la liste UDC, pour la première fois en Ajoie.

Ce maître agriculteur, fermier à Soulce de 1983 à 2003, a été président des maîtres agriculteurs de Suisse romande. Il assume depuis 2003 la fonction de contrôleur laitier.

Lorsqu'il habitait le village de Soulce, il a fait deux périodes (1989-1996) en tant que conseiller responsable des œuvres sociales. Sur le plan cantonal, il a siégé aussi de 1998 à 2002 à la commission du Bureau de l'Égalité. Il fait partie du Comité de la Ligue pulmonaire jurassienne (LPG) depuis quatorze ans.

Notre candidat de Fregiécourt a des préoccupations sociales, avec des

nuances: «On doit payer pour le système social qu'on veut: plus on a, plus on veut, plus il faut...» Il ne s'oppose pas à ce que l'on engage du personnel soignant frontalier quand on n'en trouve plus chez nous. «Il faut être réaliste!» Créer des crèches? «Certaines familles n'ont pas le choix. Mais se débarrasser d'un enfant du matin au soir, ce n'est pas bon pour son éducation.»

Il se sent proche du monde agricole qui est le sien et désire avant tout «favoriser le maintien des exploitations dans les mains paysannes. Et partager les tâches, que ce ne soit pas seulement dans les mains de la même famille...» Il se veut conciliant: «Si on veut aller de l'avant, il faut être accepté par les autres, j'ai plutôt l'esprit négociateur.»

Par certains côtés proche de la mouvance bernoise de son parti, il ne récusé pas une affinité plus zurichoise concernant la politique des étrangers. Il tempère toutefois: «On ne peut pas changer le système. On doit le faire évoluer, en l'orientant différemment.» Il dénonce également la dérive actuelle vers la centralisation, la bureaucratie, «d'où le désintérêt pour la politique. Le Canton doit redonner un peu de la main...»

/ak/jlm/



Alain Lachat

56 ans

Notre concitoyen de Fregiécourt Alain Lachat est candidat à la députation pour la prochaine législature. Il siège déjà au Parlement jurassien en tant que député suppléant libéral-radical depuis le 1er janvier 2007 et participe aux travaux des commissions Environnement et des Affaires extérieures.

Nommé à l'AIJ (Assemblée interjurassienne) en 2003, il y est membre de deux commissions également: la Commission économique (ECO) et la Commission Transports, Communications et Aménagement du Territoire (TCAT).

Nommé directeur de chantier pour l'assainissement de la décharge de Bonfol en 2008, il y assure notamment le lien politique entre la Chimie bâloise et les autorités jurassiennes.

Publicité

Ils sont sympas, chez Erard,
Jernie Jaigé, avec le sourire
Pharmacie Erard
Pouentury et Alie

Un lien et une écoute qu'il désire offrir à la population de la Baroche par le biais de ses mandats politiques et de ses contacts.

Notre concitoyen bénéficie d'une belle expérience administrative et politique sur le plan local: il a été pendant 17 ans officier d'état civil (Asuel-Pleujouse, suppléant pour Miécourt et Charmoille) et pendant 18 ans conseiller communal à Asuel, ceci dès l'âge de 28 ans, Il a contribué notamment à la mise en place des deux étapes du cercle scolaire de la Baroche.

Alain Lachat estime que le désenclavement du Jura - de l'Ajoie en particulier - passe par les priorités routières et ferroviaires. L'achèvement de l'A16 d'une part, et d'autre part le raccord TGV grâce à la ligne Bienne-Delémont-Belfort offrent des perspectives d'essor économique. On doit intervenir à tous les échelons et soutenir le développement de petites PME et faire valoir les atouts que représentent la qualité de la main d'œuvre jurassienne et la disponibilité de terrains. La jeunesse de notre coin de pays ne demande qu'à trouver du travail sur place. Domaine de calme, de nature et de qualité de vie, la Baroche se doit d'être valorisée.

/al/jlm/



Romain

Schaer

41 ans

Notre concitoyen et ancien maire de Miécourt Romain Schaer brigue un mandat de député au Parlement jurassien. Ingénieur EPFZ de formation, marié, 2 enfants, lieutenant-colonel, Romain Schaer dirige une entreprise familiale occupant 12 personnes, qui fabrique des filtres à air, dont 25% des produits vont à l'exportation.

En tant qu'entrepreneur, Romain Schaer a choisi de vivre à la campagne, malgré sa formation et celle de son épouse Daniela qui est également universitaire – économiste.

Pendant dix ans, il a siégé au conseil communal de Miécourt en tant que responsable du dicastère des forêts et chemins vicinaux. Puis il a été maire du village jusqu'à la fin de 2008, n'étant pas convaincu de la fusion. En qualité de maire, il a fait partie du comité du SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy) dans la commission de Développement économique qui a mis en place l'usine-relais de Porrentruy notamment.

Romain Schaer plaide vigoureusement pour un maximum d'autonomie dévolu aux communes. Selon lui,

la Baroche, pionnière en matière de gestion des déchets, n'a pas été écoutée au sein du SIDP. Et notre cercle scolaire – il en a été le président – a la bonne taille, pas question de «céder à la fusionnisme aiguë». Développer les acquis - comme l'office de poste à Miécourt - restent des objectifs importants pour la Baroche.

Au niveau du fonctionnement, le manque de dialogue avec les parlementaires et la commune est à son avis une erreur. Le député est le relais de la commune au niveau cantonal et pas l'inverse.

A propos de la Baroche: «Il n'y a pas assez de dynamisme. Il faut faire connaître la région.» Promouvoir le terroir et le tourisme vert sont des éléments déjà présents. Cependant, ils ne doivent pas empêcher le développement de la région. Le bon compromis helvétique est de mise.

Quant à l'ouverture, «c'est partout où l'on peut faire des affaires... Moi, je tire mon chapeau à ceux qui s'engagent et qui créent des emplois...»

/rs/jlm/

Publicité

Au Fin Gourmet 
 Boucherie Charcuterie Traiteur
 Josy et Nadine Stadelmann-Cerf
 Rue des Fontaines 22 – 2952 Cornol

 **Le Bon Choix**
La Bonne Adresse
Livraisons à domicile

Publicité

NAGEL ENERGIES 
 AGENCE HOVAL

- Pompe à chaleur • Solaire •
- Granulé de bois (pellets) • Bois •
- Copeaux de bois • Mazout • Gaz •

**FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ
 EN ENERGIE RENOUVELABLE**

EXPOSITION

032 462 1462 • 079 653 47 17
info@nagel-energies.ch

La Gasse 79 Le Locle 26
 2947 Charmoille 2300 La Chaux-de-Fonds

Les aînées se souviennent... de leurs amours

Au cours de l'atelier «discussions entre nous», les résidentes des Cerisiers, à Charmoille, ont parlé de leurs premiers émois. «Nos amours d'antan... Ce que nous avons découvert!» Autrefois comme aujourd'hui, rien n'était simple!



Nos premières amours commençaient vers 14 ans. Souvent nos amoureux habitaient en face ou à côté de chez nous. Certaines filles et garçons restaient ensemble toute leur vie et d'autres changeaient après quelques mois. Les premiers chagrins d'amour tiennent un moment. Comme le dit la chanson: «Plaisir d'amour ne dure qu'un instant, chagrin d'amour dure toute la vie». Parfois, une rupture pouvait être tellement douloureuse que certains n'avaient plus envie d'aimer.

Nos premières amourettes étaient très discrètes, car nous étions très surveillées par nos parents. Pour aller au bal les filles devaient être accompagnées de quelqu'un de la famille pour les protéger, comme le grand frère, la maman ou une cousine. Les garçons pouvaient faire ce qu'ils voulaient, mais pas les filles! Il y avait des parents plus tolérants que d'autres. D'ordre général, les filles n'osaient pas rester seules avec un garçon. Avant 18 ans, nous pouvions nous marier si nous avions la signature des parents, après cet âge nous pouvions prendre cette décision seule.

Ce qui différençait les amourettes de l'amour, c'était l'insouciance, la maturité et l'âge de la majorité, qui permettait de se marier. A 20 ans, nous devenions majeures, et alors

nous étions plus libres de «fréquenter» et de sortir. Le temps des fréquentations était variable dans la durée, mais illimité. Avant le mariage, nous ne pensions même pas à vivre ensemble. C'est une fois mariés que nous faisons logis en commun, parfois même avec la famille d'un des époux.

Le prétendant allait vers le futur beau-père ou la future belle-mère demander la main de sa fille. La fiancée qui se préparait pour le mariage allait choisir sa robe avec une femme expérimentée de son entourage. L'important, c'était que son fiancé ne la voie pas avant le grand jour. Souvent il était offert un bouquet à la mariée. Elle le tenait durant la cérémonie et au moment de la prise de photos. Les alliances étaient choisies par les deux fiancés. Chacun organisait sa fête à sa manière.

A cette époque-là, les parents étaient pudibonds et moins indulgents. Ainsi, ils ne parlaient pas de «ces choses-là», qui ont à voir avec la sexualité. Pourtant, ils auraient dû nous mettre au courant à partir d'un certain âge. De ce fait, la première fois que nous avons nos règles, nous ne savions pas ce qui nous arrivait. A la maison, on n'en discutait pas. Certaines jeunes filles ont su ce que c'était en dehors de la famille proche. Les filles en parlaient entre elles et s'aidaient.

Avec des chiffons, des mouchoirs ou des molletons, appelés bandes, nous protégeions nos culottes. Après usage, nous avions un récipient pour les faire tremper tout de suite dans l'eau froide. Nous les lavions. Puis nous les rangions dans un endroit discret. Parfois les règles étaient très douloureuses et obligeaient à rester au lit. Les femmes concernées appréhendaient chaque mois leur retour. Pour nous soigner, nous prenions de la goutte, comme de la pomme ou de la prune, voire de la gentiane quand il n'y avait plus rien d'autre. Certains médecins prescrivaient des patchs à coller sur les fesses, ce qui calmait les douleurs. Petite anecdote: il semblerait qu'on utilisait la gentiane, qui était un alcool très fort, pour aider les femmes à avorter. On pratiquait rarement l'interruption de grossesse. Les procédés la concernant étaient délicats, même dangereux, comme par exemple la pratique avec les aiguilles.

A cette époque-là, les moyens de contraception étaient faibles. L'une d'entre nous se souvient d'avoir lu: «Au lieu d'avoir des rapports, manger une pomme!» Il existait la méthode Ogino, avec laquelle nous prenions la température, qui nous indiquait à quelle période nous étions fécondes. Mais rester tranquilles était le seul moyen fiable!

• Pêche en rivière

Stage des juniors de France

L'équipe de France junior de pêche à la mouche est venue s'entraîner dans les rivières jurassiennes, du 21 au 25 juillet derniers. Pour la première fois. Et elle a logé à Miécourt...

Ils sont six, cinq garçons et une fille: Adèle, Bastien, Alexandre, Maxime, Geoffrey et Matthieu, encadrés par Jean-Michel Gillion, responsable fédéral de l'équipe junior de la FFPML (Fédération française de pêche à la mouche et lancer), et par le «capitaine» Jan Astier, responsable technique. Ils viennent de faire un stage d'entraînement de cinq jours dans les cinq rivières du canton (Allaine, Doubs, Sorne, Birse et Scheulte). L'équipe a drillé toutes les techniques de pêche à la mouche en rivière, notamment la pêche en noyée (avec des mouches noyées) et en sèche (en surface, quand les poissons gobent). Bref, le tour d'horizon des techniques, dans le but de faire un maximum de captures.

Ces juniors (entre 16 et 18 ans accomplis) issus d'un championnat de France ont vécu des journées chargées: de 9 heures à 13 heures, pêche en binôme sur des thèmes définis par le capitaine. Brève interruption pour un casse-croûte au bord de l'eau. L'après-midi, pêche à nouveau de 14 heures à 19 heures, où l'on multiplie les expériences. Pour la petite histoire, la plus belle prise du stage a été une truite de 61 cm! Et le soir, après le repas, montage de mouches jusqu'à 24 heures. Pas le temps de s'amuser...

Cadres et juniors se déclarent ravis de ce premier stage annuel en Suisse. Le choix de Miécourt comme camp de base a été jugé idéal: commodités d'hébergement, proximité des rivières, accessibles à vingt minutes au maximum, et possibilité d'en changer rapidement, diversité d'espèces

(truites, ombres) nécessitant chacune ses techniques spécifiques, et mise à disposition d'un local pour le montage de mouches. En outre, le régional Miguel Atienza, lui-même pêcheur à la mouche de haut vol, leur a apporté son soutien logistique et leur a servi de guide. Grâce à tous ces avantages, nos hôtes ont pu bénéficier de quatre jours pleins d'entraînement dans une totale liberté de mouvement et sans temps morts. «On s'est sentis chez nous! déclarent les jeunes venus de l'Alsace, du Lyonnais, de la Bourgogne et de la Savoie.» Les responsables ont la ferme intention de revenir l'année prochaine.

La fine fleur de la Gaule a levé le camp le lundi 26 à l'aube à destination de la Slovaquie, où l'attendaient dix jours d'entraînement clôturés par une compétition interne au terme de laquelle furent nommés les cinq titulaires juniors et le remplaçant de l'équipe de France.

A Miécourt, l'équipe était accueillie dans la ferme de Caroline et Yvan

Schori. Un camp de base dans la Baroche pour l'entraînement à la pêche de compétition: que rêver de mieux comme promotion du tourisme doux? /jmg/jlm/

Tarifs de l'hébergement à la ferme Schori

1 chambre pour 2 personnes et un dortoir à 6, petit-déjeuner compris, TTC, par jour: CHF 42.-

Dortoir sur la paille, 20 places disponibles, petit-déjeuner compris, TTC, par jour:

adultes: CHF 25.-

ados de 12 ans à 17 ans: CHF 17.-

enfants de 4 ans à 12 ans: CHF 13.-

enfants jusqu'à 4 ans: gratuit

Ecurie pouvant accueillir jusqu'à 10 chevaux, avec fourrage, TTC, par jour: CHF 24.-



L'équipe des juniors de France pose sur l'escalier; à droite: Caroline et Yvan Schori.

L'Atelier
I-D : D-EO & K-DO



CAROLINE SCHORI
Fleuriste - Horticultrice
2946 MIÉCOURT
032 462 10 16



Tecmako^{SA}

Articles en métal
Route de Charmoille 92d
CH-2946 Miécourt
T 032 462 24 26
F 032 462 29 49
E tecmako@bluewin.ch

ATELIER DE POLISSAGE

Léon Boéchat
2946 Miécourt
032 462 27 88

DANIEL PRUDAT 2950 COURGENAY



Centre électro-ménager
Agencement de cuisines
Service après-vente

Tél. 032 471 18 57
Fax 032 471 28 60

Fermé lundi matin
et mercredi après-midi



Famille Rérat-Balmer 2946 Miécourt
Téléphone 032 462 24 24

Aufigest^{SA}

Fiduciaire, gérance immobilière
et gestion de logiciels Sage30

La Haute Fin 26 Tél. 032 467 16 60
2900 Porrentruy Fax 032 467 16 61

se recommande Caroline Balmer



Jean-Marc MERGY

Maître ramoneur
Le Chêne 11
2950 COURGENAY



LACHAT SA

BÉTON • ENROBÉ • GRAVIER

2954 Asuel - 032 462.03.00
Courtételle - 032 422 53 07

La Malcôte - 032 462 03 33
Porrentruy - 032 467 32 00

www.lachatsa.ch

CATV Cablotel

Entreprise de réseaux
de télécommunications

Case postale 37
2946 Miécourt
Tél. 079 444 78 25
Fax 032 462 21 39

SIMON BONVALLAT S.A.
2946 Miécourt

Terminage de boîtes de montres
Bracelets
Éléments de bracelets
Polissage en tous genres

Tél. 032 462 23 65 Privé 032 462 21 70

Notre espace santé?
Pharmacie Erard

Porrentruy
Alle

Location de machines



Porrentruy 032 465 89 90 - Delémont 032 423 51 11

MENUISERIE & CHARPENTE

STANGHERIN A. & JILS

2946 MIÉCOURT

Tél. 032 462 27 45 - fax: 032 462 27 25 - natal: 079 278 96 06



**OFFSET OU NUMÉRIQUE:
NOUS AVONS LA SOLUTION
POUR VOS IMPRIMÉS...
...ET VOTRE BUDGET!**

LE PAYS
CENTRE D'IMPRESSION



Allée des Soupirs 1 • CH-2900 Porrentruy 1 • info@lepays.ch
T +41 (0)32 465 89 39 • F +41 (0)32 466 51 04
Ruelle de l'Écluse • CH-2800 Delémont • info@imprimeriejurassienne.ch
T +41 (0)32 422 11 44 • F +41 (0)32 422 69 71

**& Balmer
Gillioz** s.à.r.l.
menuiserie générale
maîtrise fédérale

La passion du bois pour
l'intérieur et l'extérieur

Pré Volny 10
2950 Courgenay
Tél. 032 471 17 87
Fax 032 471 24 87

MECATEC

Atelier mécanique

2946 MIÉCOURT
Tél. 032 462 22 66

• Château de Miécourt

Et si l'on en parlait?

«Ne pas exister l'été dans votre région, c'est une erreur marketing!» Ce courriel est d'Alain Second, l'un de nos exposants de 2009. Sans doute a-t-il raison...

Mais aurait-ce été bien raisonnable d'ouvrir la galerie au public dans la touffeur de juillet? Le château a fait parler de lui tout de même, non sur le site proprement dit, mais sur le plan médiatique. Le film de Louis-Philippe Donzé sur la brocante a été diffusé au début de l'été sur les télé-réseaux locaux et a eu un excellent impact. Il a également été question du château de Miécourt et de la Fondation à la Résidence Les Cerisiers, où votre serviteur a eu la joie d'en faire une présentation illustrée par un montage numérique le 21 juillet dernier. C'était une première, et en quelque sorte une corde ajoutée à l'arc de la FACMI.

Selon la tradition, l'été offre aux membres de la Fondation et à leur famille la récréation de l'excursion annuelle, une journée placée sous le signe de l'amitié, interjurassienne, en l'occurrence, qui avait lieu le samedi 21 août dernier.

La sortie du Mont-Crosin

Le rendez-vous a été fixé à l'auberge Vert-Bois de Mont-Crosin pour le café matinal. De ce point de départ, une petite mise en jambes de deux km nous a fait rallier le pavillon Juvent. C'est là qu'a commencé la visite «Fascination éolienne», sous la conduite experte de notre guide Heidi. L'apéritif pris devant le pavillon a précédé le retour en char attelé jusqu'au restaurant «Chalet Mont-Crosin» où le repas de midi attendait la troupe. Vers 15 h 30, le convoi reprenait la route en direction de Develier, pour la visite du musée Chappuis-Fähndrich. Traditions, artisanat, vie quotidienne: les collections dé-



Visite des éoliennes du Mont-Crosin: le Conseil de fondation renforcé est réuni au pavillon «Juvent» pour écouter les explications d'Heidi notre guide.

clinées par thèmes nous ont autant épatés que l'érudition des fondateurs d'un musée que d'aucuns considèrent comme le plus beau du Jura. Cap ensuite sur les Rangiers pour l'apéritif, et de là à pied sur le restaurant de la Caquerelle, où était pris le repas du soir. Jean-François Comte était l'organisateur de cette première excursion en terre jurassienne. Les participants, enthousiastes et reconnaissants, étaient unanimes à le plébisciter pour la prochaine...

Les affaires reprennent

La fin de l'été marque le retour aux activités publiques du château. La quatrième séance de l'année du Conseil de fondation avait lieu le 28 août. Il y a été question essentiellement du bilan de l'activité du deuxième trimestre, et surtout de l'organisation des prochaines animations: l'exposition de photos de Fabrice Cahez en septembre, l'exposition de

broderie en octobre, les festivités de la Saint-Martin et pour finir, en novembre-décembre, l'exposition de Muriel Bonvallat Benninger, native de Miécourt, et qui présentera ses peintures pour la première fois dans son village.

Cahez, le photographe-écrivain

Ou l'écrivain-photographe, si l'on veut, tant ces deux passions pratiquées à plein temps sont chez lui intimement liées. Fabrice Cahez vit à Gignéville (F). «Je suis tombé dans un pot de nature au cœur des Vosges, confesse-t-il.»

L'homme adore se lever tôt pour pisser les mammifères carnivores: renard, martre et chat forestier. Il est aussi à l'affût des oiseaux (de la rivière et de l'étang) et des rapaces.

L'exposition de Miécourt explorait deux thèmes: «Vôge sauvage» (30 mammifères) et «Allier» (24 oiseaux) >



Le regard énigmatique du renard. Photo de Fabrice Cahez.

→ saisis dans leur quotidien. Les mammifères hôtes de ces lieux sont autant de preuves du patrimoine biologique de cette région. Et la gent ailée, qu'elle soit sédentaire ou migratrice, complète le tableau de ses plumes légères. Fabrice Cahez expose de grands formats (50/75), qui ne sont pas à vendre. Seuls le sont les ouvrages correspondants.

«Je privilégie les lumières et le comportement, dit le photographe. Je ne suis pas intéressé par le portrait statique – tout le monde le fait.»

Fabrice Cahez est connu et reconnu en France. Il est l'auteur de 7 ouvrages parus entre 1993 et 2008. Le vernissage avait lieu le vendredi 3 septembre, et l'exposition du 4 au 26 septembre 2010.

La broderie à Miécourt aussi

Nos lectrices et lecteurs seront heureux de noter la date d'une grande exposition de broderie organisée du 9 au 17 octobre 2010 par les brodeuses du canton du Jura. Elles se sont en effet unies pour mettre sur pied une manifestation sur deux sites: Glovelier et Miécourt. Le public aura le loisir d'admirer de nombreuses réalisations de broderie: points de croix, broderie au ruban, broderie

traditionnelle et même du cartonnage. A Miécourt, ce sera dans le cadre enchanteur du château que le point de croix se racontera et se visitera de la cuisine au grenier.

Mais l'exposition est un tout: à Glovelier, on entrera dans l'univers des «Boîtes brodées» et se laissera séduire par la boîte à couture, la boîte à messages, la boîte gourmande, la boîte rouge et lin, la boîte à coeurs sans oublier la boîte de Noël et la boîte à puces!

La Fée Pirouette de Hagenthal-le-Bas (Alsace) sera présente à Glove-

lier et la boutique Broderie Passion de Fully (Valais) à Miécourt.

Dans notre région, l'automne, souvent agréable, offrira le prétexte idéal pour faire découvrir à un public élargi notre jolie région nichée aux confins de la Suisse romande et proche de la frontière française.

Adresses et horaires: A Glovelier: Centre St Maurice et n° 26 Au Village (ancienne ferme), tous les jours de 10 à 18 heures. A Miécourt: Château de Miécourt (www.facmi.ch), de lundi à jeudi de 14 à 18 heures, de vendredi à dimanche de 10 à 18 heures.

En ce mois de septembre, les dernières activités qui baliseront l'année 2010 - année du quinzième anniversaire de la FACMI, rappelons-le - sont encore en phase de gestation. Patience! De toute façon, la presse et le site www.facmi.ch en informeront régulièrement les amis et le public.

Le Conseil de fondation quant à lui s'est donné rendez-vous le 30 octobre prochain pour régler les ultimes détails des festivités... et réfléchir – déjà – à la programmation de l'année 2011!

/jlm/



Le site du château nécessite un entretien régulier. Les journées de travail sont l'occasion de partager un repas avec les enfants.

Sur la piste des cistes

Pour l'été indien, votre journal vous propose de participer à un jeu qui se déroule sur toute la planète! Du Pacifique à l'Afrique en passant par les Amériques, sans oublier l'Europe, une gigantesque chasse aux trésors est organisée sur internet. Tout le monde peut y participer. Que l'on soit enfant ou adulte, chacun pourra y trouver du plaisir rapidement. Et tout cela est gratuit! Il n'y a rien à gagner, seul le plaisir de la découverte récompensera les chercheurs!

Des objets, appelés cistes, sont dissimulés dans la nature, que ce soit en forêt, en zone agricole ou encore, qui sait, au fond de votre jardin. Ensuite, ces cacheurs de trésors rédigent et publient sur le site www.cistes.net une énigme avec des indices sous formes de texte ou encore de photographie. Puis c'est au tour des chercheurs d'intervenir. Ils choisissent une énigme, cogitent dessus puis s'en vont découvrir la ciste recherchée. Celle-ci peut être cachée sous une vieille souche, derrière une grosse pierre ou encore sous un pont. Le plus souvent, la ciste est composée d'un bocal dans lequel se trouvent un crayon, un mini cahier ainsi que quelques objets loufoques. Les découvreurs inscrivent alors la date de leur découverte et leur pseudonyme dans le cahier. Ils peuvent également échanger un objet contre un autre qu'ils auraient amené. Rentrés à la maison, ils signalent également sur le site qu'ils viennent de découvrir une ciste.

Maintenant à vous de jouer! Voici l'énigme qui vous permettra de découvrir où est cachée la ciste photographiée ici. Elle est dissimulée proche de chez vous depuis octobre 2009.



Les cistes se cachent où l'on veut. Photo Nicolas Comment.

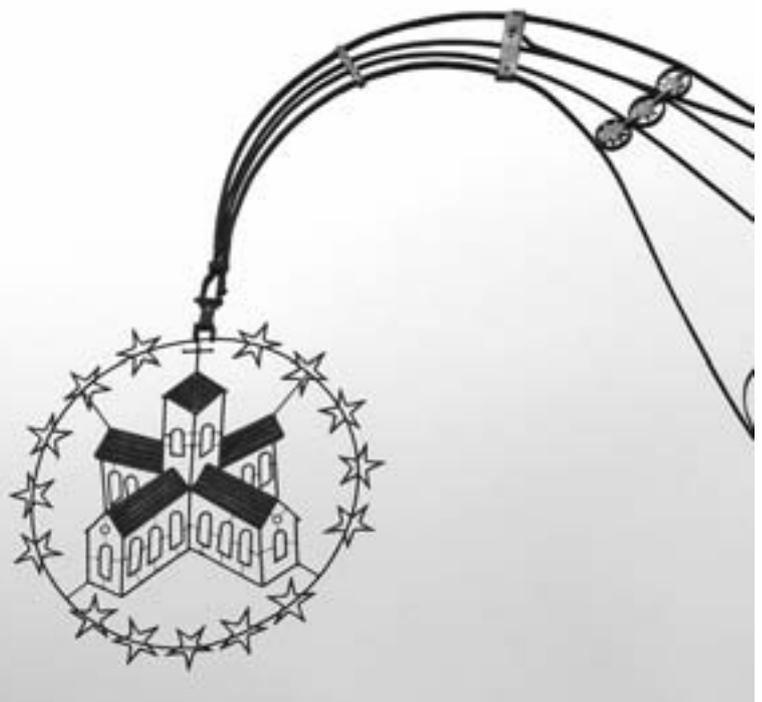
Enigme:

En passant, cherche la photo indice qui est suspendue dans le bas de la roche. A la sortie du village, cherche dans le deuxième qui est un peu plié mais toujours bien droit!

Pour ceux qui désirent prolonger l'aventure, votre journal a créé son compte! Chacun peut y avoir accès,

et donc, se prendre au jeu. Voici le pseudonyme, **barotchais**, et le mot de passe, **journaldelabaroche**.

Lorsque vous aurez choisi une énigme, n'oubliez pas de vous déconnecter afin de laisser l'accès à d'autres. Quelque 700 cistes sont actuellement cachées dans le canton du Jura et plus de 70 000 à travers le monde. Alors, à vos sacs à dos, et bonnes excursions!
/nc/



Un indice.

• Charmoille

Quatre de La Toullière

Pour beaucoup, la maison de douane de Charmoille représente le dernier rempart avant la France. Mais derrière l'imposant bâtiment se cache un petit quartier plein de vie, La Toullière. Une douzaine d'habitants y vivent, à l'abri du temps qui passe. Qu'ils y demeurent depuis soixante-deux ou trois ans, rien ne les ferait bouger!



Vue ouest du quartier de la Toullière, avec en arrière-plan la ferme de Montbreux. Photo Marjory Winkler.

C'est plus que des relations de bon voisinage, ils fonctionnent comme une petite tribu: «On est une famille tous ensemble, s'il [nous] manque quelque chose, on peut aller chez les autres». Le fait d'être un peu éloignés du village ne les dérange pas le moins du monde. Comme il n'y a plus ni restaurant, ni magasin dans la commune, les uns et les autres doivent obligatoirement se déplacer de quelques kilomètres pour faire leurs courses. Ils ne perdent donc rien à ne pas vivre au centre. Par contre, ils gagnent une tranquillité qui leur est chère. Les autres désagréments, ils font avec, même si le fait de n'être toujours pas raccordés aux eaux usées (!) est un sujet qui revient régulièrement, et on peut le comprendre: en 2010, à l'heure de la DSL et autre Iphone, le «tout-à-la-rivière» est relativement surprenant!

Ils espèrent que ce raccordement se fera encore prochainement...

Mais qui sont-ils, ces Barotchais de la Toullière?

Il y a Tony, le plus vieil habitant, mais pas le moins en forme. Immigré italien venu pour six mois en 1948, il n'est jamais reparti. L'idée de déménager ne l'a pas effleuré, et pour cause, «c'est parfait ici, il n'y a aucun désavantage». Lorsqu'on lui fait remarquer que l'utilisation de la voiture est presque une obligation pour la moindre course, il ne voit pas le problème: «Je n'ai pas encore de difficultés de transports, alors c'est égal.» Logique, il n'a «que» 82 ans! Lui et sa petite chienne Lola partagent leurs journées entre jardin, entretien des alentours et bricolage. Toujours de quoi faire. D'ailleurs Lola, quatrième

du nom, lui a été amenée par une voisine. Il n'en avait plus. Bernadette (une voisine) lui en a trouvé une, aussi simple que cela. Le seul souci du retraité – et qui n'en est pas vraiment un – est que «Lola est très jeune, elle n'obéit pas encore...».

Une maison plus loin, on rencontre Annie et son mari Charles. A la recherche d'une vieille ferme dans les Franches-Montagnes, ils passent une annonce dans le journal. On leur en proposera une dans la Baroche, qu'ils achèteront en 1973 et rénoveront au cours des années. Pour que leurs enfants puissent suivre l'école en allemand ainsi que pour des raisons professionnelles, ils déménagent dans une autre région, mais reviennent pour les week-ends et les vacances. Finalement, ils s'installeront à plein temps dans les

années 90. Pour Annie, La Toullière est «un petit coin de paradis». L'été, la terrasse est une pièce supplémentaire où le calme et la tranquillité règnent. Le seul inconvénient, c'est l'éloignement de tout. Pour gagner Bâle, le parcours en transports publics s'avère assez compliqué.

Quant à ce qui est des aliments frais, c'est leur fils Marc qui s'occupe de fournir les légumes de saison.

Marc justement. A la recherche d'une maison dans un endroit calme, la possibilité s'est offerte à lui de reprendre une habitation à la Toullière. Il n'a pas hésité: «Je connaissais déjà l'endroit et les habitants.» La propriété appartenait à un couple de personnes âgées, des travaux de ré-

novation étaient obligatoires. Après en avoir achevé une première partie, il continue actuellement la suite tout en y habitant déjà. Comme sa profession l'oblige à circuler, il ne voit pas d'inconvénient à habiter le quartier, quitte à faire un quart d'heure de plus pour gagner sa place de travail. Il peut cultiver à son aise un grand jardin et se charge de redistribuer les légumes au reste de la famille. Il relève que le quartier est un peu «oublié». Point positif, mais aussi négatif. Le chasse-neige, par exemple, passe relativement tard. Il vaut mieux avoir un 4x4 pour partir travailler...

Sa voisine - Anne-Marie - est née à la Toullière. Elle la quitte à l'adolescence pour travailler et se marier.

A la mort de ses parents, la question se pose de savoir qui d'elle ou de ses huit frères et sœurs reprendraient la maison. Elle décide finalement de revenir s'y installer avec sa famille. La maison doit être rafraîchie. Il n'en restera finalement que les quatre murs, l'écurie laissera place à des garages. Elle se félicite encore aujourd'hui de ce choix, même si pour cela Dominique, son mari, a dû faire les courses jusqu'à Delémont. Le quartier a largement changé depuis sa jeunesse. Ils étaient 21 enfants en provenance de La Toullière, Montbreux (ferme située en dessus) et Fontaine. A l'heure actuelle, plus aucun enfant n'est inscrit au cercle scolaire de La Baroche. Le plus jeune d'entre eux a 22 ans et fréquente l'université. La seule chose qui inquiète Anne-Marie, ce sont les déplacements à faire dans un avenir plus ou moins lointain, lorsqu'il deviendra toujours plus délicat de se déplacer. Pour l'instant, elle profite de ce quartier qu'elle apprécie et surtout du jardin, qui lui permet de faire des courgettes aigres-douces pour toute la famille.

Ces rapides portraits de quatre habitants reflètent à n'en pas douter l'opinion du reste de la petite tribu, absente l'après-midi de la visite. La Toullière, c'est un endroit calme, une grande famille et... beaucoup de jardins!

/mw/



La maison d'Anne-Marie Laurent avant sa rénovation en 1976. Collection privée.

Publicité

Rohrer SA

Chauffage Tél. 032 471 16 19
 Fax 032 471 22 72
 2942 ALLE

Santaire

**Hôtel-Restaurant
 Pizzeria
 LA BAROCHE**

5 chambres, tout confort, Wifi, balnéo

Place de la Baroche 26
 2953 Fregiécourt la-baroche.ch
 Tél. 032 462 23 31

**FABRICATION
 DE FILTRES
 À AIR**

Systèmes de filtration-Développement-Conseil

Hammerstrasse 27 CH-4410 Liestal

Tel +41 61 927 42 20 Website: www.ltbag.ch
 Fax +41 61 927 42 29 E-mail: ltb.info@ltbag.ch

Christophe Meyer en campagne

La soirée du 19 juillet chez Fabienne et Frédéric Nagel à Charmoille fut un succès au-delà de toute espérance...

La famille Nagel a été contactée par Christophe Meyer, qui a obtenu ses coordonnées par la Fondation rurale interjurassienne (FRI), partenaire de l'opération. C'est que l'exploitation de Fabienne et Frédéric Nagel est dépositaire de la marque «spécialités du canton du Jura». Et les très nombreux spectateurs gourmands qui étaient présents le 19 juillet ont pu de leurs papilles se convaincre que ce label n'était pas usurpé. Christophe leur en avait annoncé 200, ils en avaient prévu 500 «au cas où» et ils étaient 600, voire 700 selon certaines estimations. Ils ont fait main basse



Christophe Meyer au triathlon d'Asuel, le 7 août dernier. Photo Jean-François Comte.

sur les tranches marinées, les saucisses de veau et d'Ajoie, les salades (riz, choux et carottes) et le dessert maison. Avant d'écouter et de chanter avec Christophe.

A la fin de la soirée, une famille fatiguée mais enchantée et prête à renouveler l'expérience! /gw/

Les gagnants du concours

Nos lecteurs étaient invités à répondre à la question: qui est le maire de la Baroche? Trois disques de Christophe Meyer étaient en jeu. La réponse est: Jean-Pierre Gindrat, bien évidemment!

Madeleine Merçay a tiré au sort les abonnés suivants, qui ont donné dans les délais la bonne réponse: Géraldine Kobel, Geneviève Lachat et Dimitri Mahon.

Bravo à tous les participants, et bonne écoute aux gagnants!

Publicité

GCB SA
Génie Civil Baroche
2946 MIÉCOURT

Tél. 032 462 31 31 Natel 079 414 00 42 Fax 032 462 31 65

Miel de sapin



Miel de fleurs
de la Baroche

Fritz Winkler
2946 Miécourt
Tél. 032 462 27 83

RESTAURANT DE LA
DOUANE

CH-2946 MIÉCOURT

Direction Ferrette

H. et R. KLAUS

Fermé le mercredi

Tél. 032 462 24 93



Famille Y. & B. Pétignat
Asuel - 2883 Montmélon

Tél. 032 426 66 56 Fax 032 426 73 17

JEAN-PIERRE RIBEAUD
PAYSAGISTE
2932 COEUVÉ
032 466 22 22



Charmoille

Tél. 032 462 28 64

Le meilleur des placements
pour tous vos déplacements!

TOYOTA
City-Garage
Garage de l'Allaine

J.-M. Périat S.A.

Route de Cœuve 13 Forgerons 4
2900 Porrentruy 2942 Alle
032 466 12 29 032 471 12 29



Maîtrise fédérale

Les Vauches 7 - 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 33 88 - Fax 032 466 33 17

Raphaël Chaignat - 2947 Charmoille

Mobile 079 408 61 87

LES DÉLICES DE LA RUCHE

= Vente de miel et autres produits
de la ruche

= Réalisation de corbeilles
avec produits régionaux
(ambrassés, miel, huile, cardons, etc.)

Possibilité de livraison à domicile.

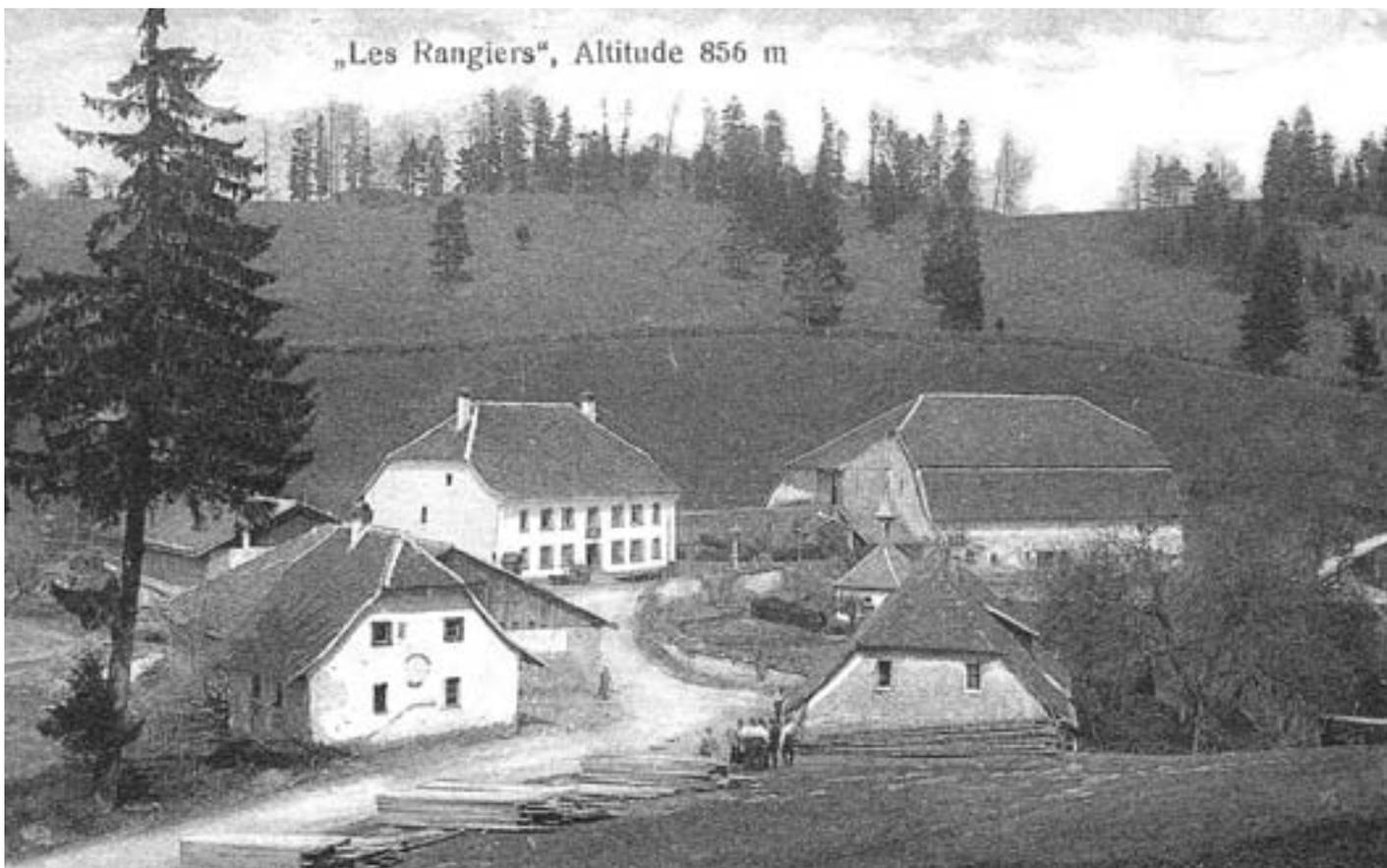
Hervé Loviat, Apiculteur, 2947 Charmoille

Tél. 079.356.34.38 - 032.462.13.06

miel-de-la-baroche@hervin.ch



Autrefois et aujourd'hui



Les Rangiers autrefois. Collection Jean-François Comte.



Les Rangiers aujourd'hui. Photo Jean-François Comte.

Compte-rendu de l'assemblée constitutive du Journal de la Baroche

Comme annoncé dans nos précédentes éditions, le journal s'affranchit du Groupe de développement de Miécourt, pour affirmer son caractère régional. Une association en bonne et due forme a ainsi été créée lors de l'assemblée constitutive qui s'est tenue le 8 septembre dernier dans le bâtiment communal de Miécourt.

Adoption des statuts

Les membres fondateurs ont tout d'abord passé en revue les statuts proposés. Ceux-ci ont été élaborés afin de donner une latitude suffisante au comité de rédaction, dont le rôle est essentiel pour l'association. Ce sont en effet ses membres qui, tous les trois mois, remettent l'ouvrage sur le métier pour préparer une nouvelle édition. Ils doivent pouvoir prendre toute mesure propre à conserver et améliorer la qualité du journal et développer le lectorat. On pourrait ainsi imaginer que ponctuellement paraisse un numéro en couleurs. Convoquer une assemblée générale pour prendre une telle décision n'aurait pas de sens et paralyserait toute activité.

Si notre magazine continuera vraisemblablement à être distribué en tous-ménages dans les cinq villages de la Baroche, ne seront membres de l'association que les personnes s'étant acquittées de l'abonnement, dont le montant se confond avec la cotisation annuelle. L'assemblée générale sera ainsi convoquée par publication dans le journal, seul moyen d'atteindre tous les sociétaires.

Pour le reste, les statuts, qui renvoient au Code civil pour tous les points qui ne sont pas spécifiquement réglés, correspondent à ceux de toute association et visent à permettre à celle-ci de «vivre sa vie», sans complication excessive.

Par définition, une association n'existe qu'à travers les personnes qui la

composent et qui, de ce fait, doivent pouvoir la développer sans être limitées par des règles trop strictes.

Après quelques questions, les personnes présentes ont adopté les statuts à l'unanimité.

Election du comité de rédaction

L'ensemble des personnes collaborant de manière régulière au journal ont été contactées. La plupart ont accepté de poursuivre leur mandat. L'assemblée a élu celles qui se sont dites partantes. Jean-Louis Merçay a ainsi été désigné président; il sera secondé par Gladys Winkler, vice-présidente. Edith Winkler continuera d'assumer la fonction de trésorière. Les collaborateurs actuels du journal seront membres assesseurs. Cosette Aeschmann, Edith Bonvallat, Christine Cassi et Jean-François Comte siègeront donc au sein du comité de rédaction. Des collaborations externes restent bien entendu possibles.

Comptabilité

Les recettes du journal sont pour l'essentiel composées des abonnements, de la publicité ainsi que des dons et subventions diverses. Côté dépenses, l'impression du journal représente le poste le plus important. Tout cela est résumé dans les comptes annuels. Jusqu'à présent, ceux-ci étaient vérifiés par les vérificateurs du Groupe de développement, dont la comptabilité était totalement intégrée à celle du journal. Cette tâche sera assumée dès 2011 par Julien Clerc, de Mié-

court, et Christiane Blaser, d'Asuel, par ailleurs caissière communale. Pour des questions pratiques, les comptes du Groupe de développement et du journal seront établis de manière séparée à partir du 1er janvier 2011.

Des discussions devront en outre encore avoir lieu pour déterminer définitivement comment la fortune sera répartie entre les deux associations. Le principe a déjà été adopté par l'assemblée du Groupe de développement du 3 mars 2010, mais les montants n'ont pas encore été arrêtés.

On peut en effet rappeler que ce sont les revenus générés par le journal qui sont à l'origine des fonds détenus par le Groupe de développement. De plus, les coûts engendrés par la parution du journal requièrent que l'association dispose d'une certaine assise financière.

Appel aux collaborateurs

Concrètement, le fonctionnement du journal ne sera guère modifié par la création de l'association. Auparavant, Jean-Louis Merçay retraçait les activités du journal lors de l'assemblée du Groupe de développement de Miécourt; désormais, il le fera lors d'une assemblée propre au journal. On pourrait toutefois imaginer que les deux assemblées se tiennent l'une après l'autre.

De par sa composition, le comité de rédaction comprend des représentants d'Asuel, Charmoille et Miécourt. Si tous s'efforcent de donner

un caractère « barochois » au journal, ils connaissent mieux leur village. Il serait donc bien que des habitants de Fregiécourt et Pleujouse puissent également faire valoir leur point de vue. Et bien entendu, une rédaction élargie a davantage d'idées et aborde des thématiques plus variées, susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. En bref, on recherche des rédacteurs, pour des collaborations régulières ou ponctuelles.

La séance a finalement été levée à 21 h, mais les discussions se sont poursuivies autour d'une verrée préparée par Edith Winkler. /gw/

Statuts du Journal de La Baroche

Article 1

Sous le nom «Journal de La Baroche», il est créé une association à but non lucratif au sens des articles 60ss du Code civil suisse (CC).

Article 2

Les termes qui désignent des personnes sont formulés au masculin par souci de simplification. Ils s'appliquent toutefois indifféremment aux femmes et aux hommes.

Article 3

1 Le siège de l'association se trouve dans la commune de La Baroche.
2 Son adresse est au domicile du président.

Article 4

L'association a pour but d'éditer et de développer le journal «La Baroche, Le rendez-vous des villages».

Article 5

La qualité de membre s'acquiert par le paiement de l'abonnement au journal, qui représente la cotisation.

Article 6

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale;
- b) le comité de rédaction;
- c) la commission de vérification des comptes.

Article 7

- 1 L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association.
- 2 Elle est composée des membres de l'association présents.
- 3 Elle est valablement constituée lorsqu'elle a été convoquée au moins dix jours auparavant par parution dans le journal «La Baroche, Le rendez-vous des villages».
- 4 L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an.

Article 8

- 1 Le comité de rédaction est élu pour quatre ans par l'assemblée générale.
- 2 Sa composition est la suivante:
 - a) Le président;
 - b) Le vice-président;
 - c) Le caissier;
 - d) Deux ou plusieurs membres assesseurs.
- 3 Ses membres sont rééligibles.

Article 9

- 1 Le comité de rédaction édite le journal. Il dispose des compétences financières à cette fin. Il peut également s'adjoindre des collaborateurs.
- 2 Il fixe le prix de l'abonnement au journal.
- 3 La signature collective de deux membres du comité de rédaction engage l'association.
- 4 Le président et le caissier disposent de la signature individuelle pour les comptes bancaires et postaux de l'association.

Article 10

- 1 La commission de vérification des comptes est composée de deux membres et d'un suppléant, élus pour quatre ans par l'assemblée générale.
- 2 Elle vérifie les comptes et soumet son rapport à l'assemblée générale.
- 3 Les vérificateurs sont rééligibles.

Article 11

- Les ressources de l'association sont les suivantes:
- a) les abonnements au journal;
 - b) la publicité;
 - c) les dons;
 - d) les subventions.

Article 12

- 1 L'association ne répond de ses engagements que jusqu'à concurrence de son avoir social.
- 2 Les membres ne répondent pas des dettes de l'association.

Article 13

L'assemblée générale décide de la dissolution de l'association. Elle décide de l'affectation de la fortune.

Article 14

Pour le surplus, les dispositions du CC s'appliquent.

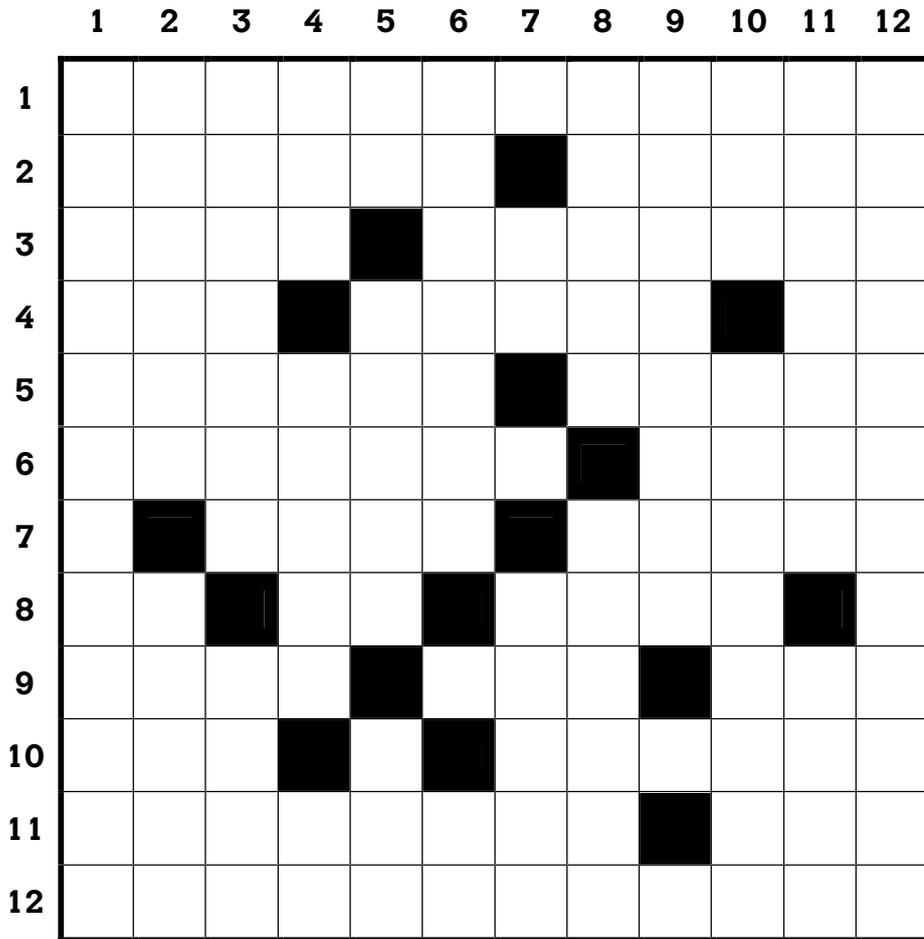
Ainsi lu et approuvé par les membres fondateurs présents à l'assemblée générale du 8 septembre 2010 à Miécourt.

Pour le Journal de La Baroche:

Le président:
Jean-Louis Merçay

La vice-présidente:
Gladys Winkler

Mots croisés n° 31



Verticalement

1. Fromage de Franche-Comté.
2. Suivies. Grande épée, autrefois.
3. Devant Sihanouk, au Cambodge. Son issu d'une réflexion.
4. Fait le mort. Peinture sur bois. Grand ensemble, toujours sans la Suisse.
5. Conjonction. Se prend souvent avec des copains. Roi du burlesque.
6. À fermer quand la messe est dite. Prix du silence.
7. Mis en mouvement de haut en bas. Belle forme ronde.
8. Teignis à la terre d'ombre. Élément découvert par Pierre et Marie Curie.
9. Oiseau ou tyranneau de village.
10. Acide vital. Argotique client d'une belle-de-nuit.
11. Reine de France née à Munich. Dans la bière ou le whisky.
12. Le monde se résume pour eux à une vision égocentriste.

Horizontalement

1. Il est toujours d'époque.
2. Mené à bien. Parade fleurie.
3. Arbre africain. C'était une des Guyanes.
4. G.O. pour les J.O., mais il délègue beaucoup. Peuple papou. Jadis belle blonde des écrans.
5. Père d'Antigone. Préparer l'avenir.
6. Régulier mais pas équilatéral. Agis sur la sauce.
7. Frein de bouche. Celui des glaciers inquiète.
8. Bande de tissu. Drame nippon. Discipline abhorrée des purs littéraires.
9. Crue. Héros cornélien. Sa dépêche est célèbre.
10. Sigle mettant à l'abri des mauvaises surprises. Avec son article, ville des Bouches-du-Rhône.
11. Tintamarre. Exclamation d'arène.
12. Manifestations de ras-le-bol.

Solution du n° 30

B	O	U	R	S	I	C	O	T	E	U	R
I	R	R	E	S	O	L	U	■	T	H	E
O	M	A	N	■	N	E	R	F	■	T	P
C	E	N	D	R	I	L	L	O	N	■	R
A	■	I	■	A	S	I	E	■	E	T	E
R	I	E	N	■	A	E	R	E	R	■	S
B	R	■	O	M	S	■	A	R	I	C	A
U	R	A	T	E	■	C	I	E	■	O	I
R	A	I	E	■	I	H	S	■	O	B	L
A	D	R	E	S	S	E	■	O	R	A	L
N	I	E	■	A	I	R	E	D	A	L	E
T	A	R	I	S	S	E	M	E	N	T	S

Sortie de la Bande à Lulu

Il faisait très beau et très chaud l'après-midi du mercredi 30 juin dernier. La ferme de l'Association Broquet-Leuenger à Movelier était le

but de la sortie annuelle de la Bande à Lulu. Après la visite de l'exploitation, mamans et enfants ont pris sur place un excellent goûter, composé des produits de la ferme, préparé par l'épouse de l'exploitant. Cette

excursion était offerte aux mamans qui gardent les enfants à tour de rôle. Tous les participants, petits et grands, sont ravis et disent un grand merci au comité de la Bande à Lulu.

/su/



Brèves

• Miécourt

Feu vert aux améliorations foncières

Un compromis a été trouvé entre les deux agriculteurs s'opposant au projet d'améliorations foncières simplifiées d'une part et la Commune de la Baroche d'autre part. Les deux propriétaires acceptent de verser à titre d'acompte le montant annuel qui leur est réclamé. Au terme des travaux, dans 11 ans, chaque agriculteur recevra un décompte individuel avec les avantages dont il a bénéficié. Celui qui ne désire pas que l'accès à sa ferme soit refait se verra ristourner une partie de ses acomptes. Le second a décidé durant l'audience de réintégrer le projet et cédera son chemin d'accès à la commune. La facture judiciaire est répartie entre la commune et les deux paysans, et chaque partie prend en charge ses frais d'avocat. Les travaux peuvent débuter.

LQJ, 01.09.2010

Le rallye de Stockmar...

...s'est donné à proximité de Miécourt, le 10 septembre dernier. C'est en effet le terrain de football du village qui a été choisi pour but de la course d'automne annuelle du collège, en tout quelque 400 élèves et une quarantaine d'accompagnants.

Parties de la cour de l'école à Porrentruy, les classes se sont rendues à pied sur leur lieu de ralliement, passant par de «petits chemins sentant la nuit». Deux degrés d'entre elles ont emprunté un itinéraire passant par le sud, celles d'un degré ont accédé par le nord. Les marcheurs ont bénéficié d'un temps idéal, ni trop chaud, ni trop froid. Au menu du jour: pique-nique tiré du sac, animations et jeux. Le retour s'est fait à pied pour tout le monde jusqu'à Alle, d'où l'on a pris le train pour Porrentruy.

/jlm/

Agenda

Manifestations dans la Baroche

2, 3 octobre • La Caquerelle
Festival de la Courge

3 octobre • Charmoille
Fête des musiques populaires

6, 7 et 13 novembre • Fregiécourt
Tir de St-Martin

12, 13 et 14 novembre • Miécourt
St-Martin au Château

13 novembre • Asuel
Course d'orientation et marche populaire

5 décembre • Charmoille
Téléthon

6 décembre • Pleujouse
Fête de St-Nicolas

Naissances

Ce dernier trimestre enfin, la cigogne s'est arrêtée au-dessus de la Baroche, et trois bébés sont venus agrandir la cohorte des enfants.

A Pleujouse, le petit **Quentin** a fait son entrée dans le foyer de Sylvie et Frédéric Gindrat le 4 juillet. C'est un second lutin promis aux jeux de son grand frère Robin.

A Miécourt, **Gatien** a ouvert ses yeux au monde le 22 juillet et comble de

bonheur ses jeunes parents Estelle et Numa Fleury.

A Charmoille, attendue avec impatience par ses aînés Méлина et Antony, la petite **Solène** est née le 7 août, pour la plus grande joie de ses parents Tatyana et Jacques-André Nagel.

Bienvenue à Quentin, Gatien et Solène, et toutes nos félicitations aux heureux parents! /eb/

Certificats et diplômes

La Rédaction a relevé la liste des diplômés de la Baroche. Elle les félicite et leur souhaite plein succès pour l'avenir:

Déborah Weiss	CFC de gestionnaire en commerce de détail	Charmoille
Amélie Froidevaux	Diplôme de baby-sitter Croix-Rouge	Charmoille
Lysiane Richard	CFC d'employée de commerce	Fregiécourt
Sylvain Richard	CFC de dessinateur en microtechnique	Fregiécourt
Julien Comte	CFC de gestionnaire en commerce de détail	Miécourt
Marie Comte	CFC de boulangère-pâtissière	Miécourt
Jérôme Klötzli	CFC d'agriculteur	Miécourt
Christophe Witschi	CFC d'automaticien	Miécourt
Rosalie Vifian	Diplôme d'éducatrice de la petite enfance HES	Miécourt
Numa Fleury	Brevet fédéral de chef d'atelier	Miécourt

Anniversaires

Une centenaire dans La Baroche

Le 8 août dernier, **Marie Bitschi**, de Fregiécourt, a fêté ses 100 ans à la Résidence Les Cerisiers. Née en 1910, troisième d'une famille de 8 enfants, elle a passé sa jeunesse dans son village natal. Après sa scolarité, elle est restée à la maison pour seconder ses parents, puis elle est partie à 22 ans pour Zurich chez une tante. Elle a pris ensuite un emploi dans la famille Geiger, où elle est restée comme gouvernante pendant 40 ans. A sa retraite, elle a habité avec son frère.

Chaque année, elle revenait en vacances dans la maison familiale. Lors de son séjour de 2004, elle s'est cassé un bras. Après quelques mois d'hospitalisation, elle est venue résider aux Cerisiers, où elle passe une calme retraite. Elle se tient au courant de l'actualité en lisant son journal et aime parler de l'ancien temps avec son entourage.

En outre, quelques sages de la Baroche ont ajouté ce trimestre une décennie à leur compteur personnel:

Marie Thurberg, d'Asuel, a fêté ses 90 ans le 22 juin,

Elisabeth Amstutz, de Miécourt, ses 90 ans le 2 juillet,

Werner Balmer, de Miécourt, ses 80 ans le 24 août.

Heureux anniversaire à vous, les aînés, et bonne santé, afin que vous viviez des moments agréables, et plus encore! /eb/

Carnet de deuil

Miécourt

Henri Boéchat

Henri Boéchat est né le 8 février 1923 à Miécourt, fils unique, entouré de ses parents Joseph et Maria et de son oncle Alcide. Il accomplit ses premières années scolaires dans son village, puis fréquenta l'école cantonale de Porrentruy. Il apprit ensuite le métier de menuisier ébéniste dans l'entreprise Othmar Buchwalder à Porrentruy. Il trouva un emploi à la menuiserie de Joseph Petignat à Miécourt. Puis il travailla à la Filature de laine à Alle, jusqu'à sa retraite. Resté célibataire, il prit part à la vie communautaire, fit partie de la Ste-Cécile, de la Caisse Raiffeisen, du corps des pompiers et de la section locale de la Société suisse de gymnastique. Il fut un passionné de football.

A sa retraite, très attaché à son village, il mit ses compétences au service de la rénovation du château. Il continua de s'occuper de sa maison et de sa forêt.

Ses forces ayant diminué, il vendit sa maison et occupa un petit appartement à Gai Logis.

Suite à des ennuis de santé, il entra au Foyer des Planchettes à Porrentruy, où il vécut quelques années bien entouré par le personnel et ses amis. Il a quitté ce monde discrètement le 29 juin dernier.

Charmoille

Marcelle Lachat

Marcelle Lachat est décédée des suites d'une courte maladie.

Elle est née le 8 janvier 1929 à Fregiécourt et était l'aînée des 8 enfants d'Eugène et Ida Badet. Très tôt, elle prit part aux responsabilités familiales. Elle effectua ses années scolaires dans son village et partit une année apprendre l'allemand à Loèche-les-bains.

Revenue au foyer familial, elle fut engagée dans un atelier de pierres fines à Courgenay.

C'est au sein de la société Ste-Cécile qu'elle fit la connaissance de son futur époux Aimé Lachat, qu'elle épousa en 1951. Pendant toute sa vie, elle a été présente à ses côtés pour l'aider dans ses activités. Bonne cuisinière, elle savait accommoder les produits de son jardin pour le plaisir des siens.

Cinq enfants agrandirent le cercle familial. Au fil des années, elle devint l'heureuse grand-maman de seize petits-enfants.

Mme Lachat donna le meilleur d'elle-même à la communauté pendant les deux périodes qu'elle passa au Conseil communal comme représentante du PDC, où ses avis étaient appréciés. Elle aimait aller jouer au loto et se retrouver entre amis pour des parties de cartes.

Son décès le 5 juillet dernier a laissé un grand vide dans sa famille et au village.

Michel Droxler

Michel Droxler est né à Charmoille le 21 mars 1937 dans une famille de 5 enfants.

Après sa scolarité effectuée dans son village, il partit quelques mois en Suisse alémanique. A son retour, il prit un emploi dans une usine à Courgenay, puis reprit le domaine agricole de ses parents, qu'il exploita seul pendant quelque temps.

En 1983, il épousa Santa Sookur, de nationalité indienne. Le ménage adopta deux enfants: Natacha en 1989, et Vicky en 1990.

Hélas, il y a 5 ans de graves ennuis de santé l'obligèrent à se servir d'un fauteuil roulant pour continuer à vivre dans sa maison, son épouse et ses enfants à ses côtés.

Il y a 3 mois, sa santé ayant décliné, il dut être hospitalisé à Delémont, où il décéda le 12 juillet 2010.

Asuel

Marcel Nicolet

Né le 20 juin 1942 à Bienne, Marcel Nicolet vécut son enfance et sa jeunesse en ce lieu auprès de sa mère, qui exerçait le métier de foraine. Il parcourut lui-même les foires comme photographe ambulancier. En 1976, il vint en Ajoie. Il s'équipa d'un manège. Il acquit un terrain à Asuel et s'y établit en compagnie de son épouse et de sa fille Nathalie. Il s'intégra rapidement, tout en se déplaçant loin à la ronde avec ses attractions.

Doté d'un caractère avenant, il était toujours prêt à donner un coup de main à son entourage. M. Nicolet était fidèle en amitié. Son ami Willy Bourquin l'accompagna tout au long de sa vie. Atteint dans sa santé, il est décédé le 15 juillet, et repose désormais dans son village d'adoption.

Lina Lachat

Lina Lachat est décédée le 16 août 2010. Elle était née le 11 décembre 1925 à Asuel, dans la famille de Jules (ancien forgeron) et Louise Turberg. Elle avait cinq frères et sœurs.

Elle fit toutes ses classes dans son village natal - elle ne l'a jamais quitté.

A sa sortie d'école, elle s'occupa du ménage de ses oncles Eugène et François jusqu'à son mariage avec Pierre Lachat, cantonnier. Une fille, Odette, est née de leur union. Ils s'établirent sur les hauteurs des Rangiers et exploitèrent le kiosque près de la Sentinelle pendant de nombreuses années. Ils construisirent ensuite leur maison à côté de l'ancienne école.

Personne discrète et réservée, elle prenait beaucoup de plaisir à fleurir sa maison. Elle est arrivée au terme de sa vie après quelques jours d'hospitalisation, étant atteinte dans sa santé depuis quelque temps.

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

/eb/

La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregécourt • Miécourt • Pleujouse

Le rendez-vous des villages



Ont collaboré à ce numéro

Cosette Aeschimann

David Balmer

Christophe Berdat

Edith Bonvallat

Christine Cassi

Résidence Les Cerisiers

Marie-Josée Clerc

Nicolas Comment

Jean-François Comte

Jean-Michel Gillion

Jean-Pierre Gindrat

Michel Juillard

André Kocher

Alain Lachat

Lestin

Edith et Sonia Marques Garcia

Jean-Louis Merçay

Séverine Nussbaum

Romain Schaar

Sara Urrutia

Edith Winkler

Fritz Winkler

Gladys Winkler

Marjory Winkler



Impressum

Editeur

Journal de la Baroche

Coordination rédaction

Jean-Louis Merçay

Gladys Winkler

Design maquette

Jeudi Douze – communication design solutions, Bâle

www.jeudidouze.ch

Impression

Centre d'impression Le Pays, Porrentruy

Contact rédaction

chico.chateau@gmail.com

Contact annonces

032 462 27 83 ou edith.winkler@ajolie-net.ch

Abonnement annuel

25.- francs

Imprimé sur papier certifié FSC, issu de forêts

exploitées de façon durable.

ISSN 1663-9448

Big Food Compagnie Sàrl



*Jean-Claude Noirjean
Josiane Walzer
2944 Bonfol*



Sébastien Froté
Agent principal

Téléphone +41 32 465 99 88, Fax +41 32 465 99 89
sebastien.frote@axa-winterthur.ch

Vivre confiant



Ernest Zimmermann
& Fils S.A.
CH 2954 Asuel

Scierie et commerce
de bois

Scierie: Tél. 032 462 23 17
Fax 032 462 21 23

Commerce
de bois: Natel 079 215 80 60



Prêts pour l'avenir.

Agence générale de Delémont
Serge Caillet, Conseiller en prévoyance
Mobile 079 394 73 89, serge.caillet@swisslife.ch



**Coiffure
Sonia**

Sonia Salomon
Le Montillat – 2953 Fregiécourt
Tél. 032 462 29 66

Entreprise agricole

Benjamin Fleury
2953 Fregiécourt

www.benjaminfleury.ch

BOULANGERIE-PÂTISSERIE



Josy Caillet

2942 Alle
Tél. 032 471 13 39

**TRANSPORTS
FROIDEVAUX SA**



Lavage de La Baroche

Charmoille
Tél. 032 462 23 48

BUS À LOUER
pour excursions (17 places)
et bus pour déménagements

PETIGNAT S.à.r.l.

Vins – Spiritueux
Bières – Eaux minérales

2952 CORNOL
Téléphone 032 462 22 22



KIOSQUE L'HELVÉTIA
Françoise Beuret
2946 Miécourt




- Tabac
- Journaux
- Essence
- Shop



**JUBIN FRÈRES
SA**



- Huiles de chauffage
- Carburant
- Station-service
- Révisions de citernes

2900 PORRENTROY
Tél. 032 466 11 75
Fax 032 466 29 49

www.jubin.ch
info@jubin.ch



**Menuiserie
DENIS FROTE**
2946 Miécourt

032.462.22.44



VICTORINOX Watch SA
Voyeboeuf 3a
CH-2900 Porrentruy
Tél. 032 465 38 80
Direct 032 465 38 84
Fax 032 465 38 81

villat meubles
Le savoir-habiter.

6000 m² d'exposition | Suze et Delémont | Ouvert le week-end | www.villat.ch



Séverine Mahon
La Maloche
2954 Asuel
032 462 30 31
Sur rendez-vous

Entreprise
de peinture



Brevet fédéral

PORRENTROY
COURGENAY
Tél. 079 251 36 49



Produits
Chimico-
techniques

Estalin S.A – Rue Saint-Sébastien 9
2800 Delémont
Tél. 032 423 01 44 – Fax 032 423 01 46



**BANGERTER &
AMSTUTZ SA**

GÉNIE CIVIL
CHEVENEZ
LUGNEZ
Tél. 032 474 42 47
Natel 079 250 44 48